

*Bibliothèque numérique*

**medic@**

**France, Académie nationale de pharmacie. - Compte-rendu de la séance publique annuelle de l'Académie de pharmacie tenue à la Faculté de pharmacie de Paris le 5 janvier 1955**

*1955. - Lons-le-Saunier : Maurice Declume imprimeur, 1955.*

*Cote : BIU Santé Pharmacie P 40448*



Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé (Paris)

Adresse permanente : [http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma\\_p40448x1955](http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_p40448x1955)

P.40448

COMPTÉ RENDU  
DE LA  
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE  
DE  
**L'ACADÉMIE DE PHARMACIE**  
TENUE  
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

Le 5 Janvier 1955

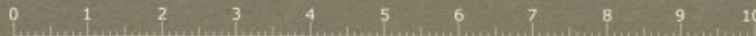


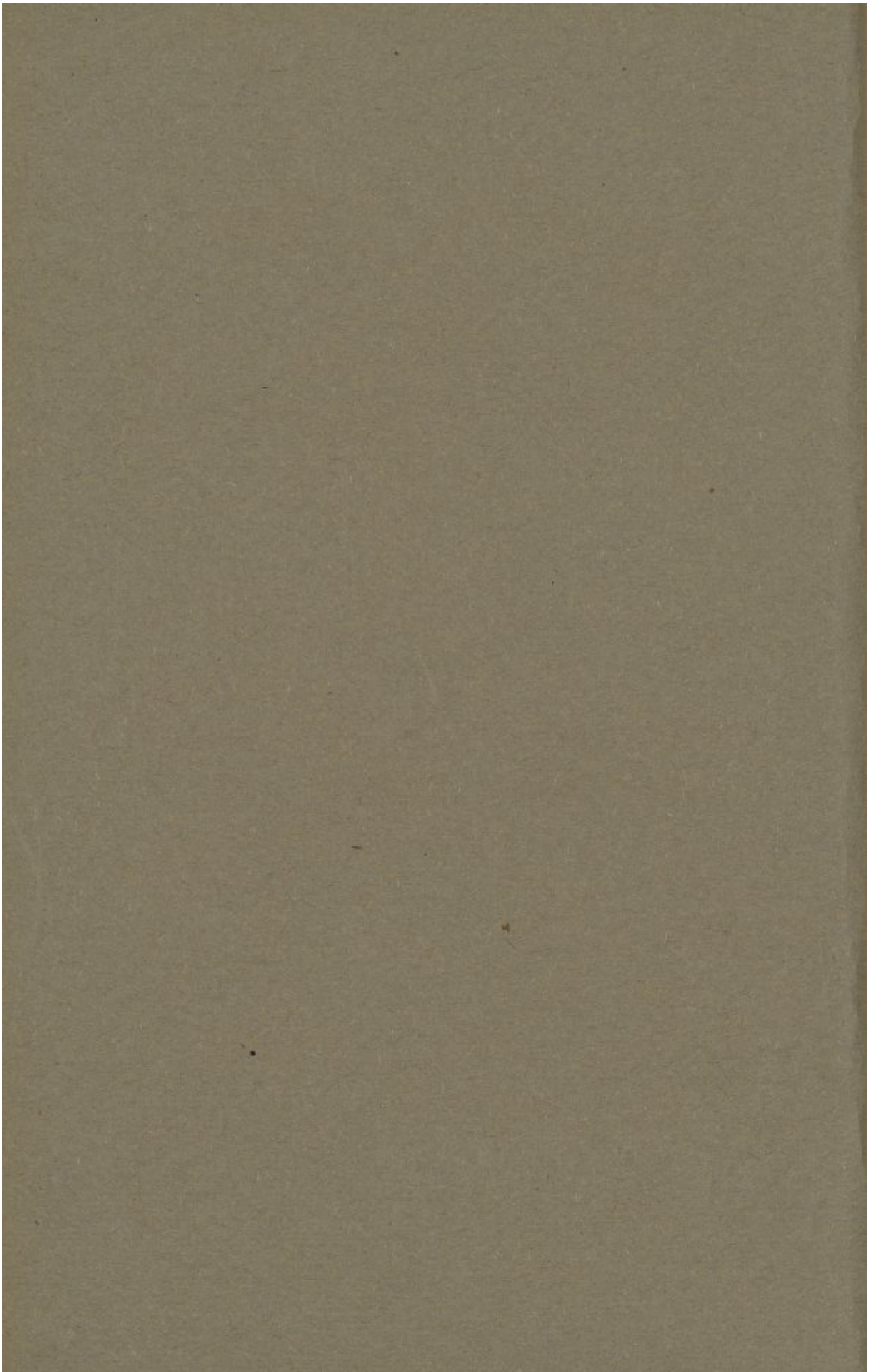
1955-1960



LONS-LE-SAUNIER  
MAURICE DECLUME, IMPRIMEUR

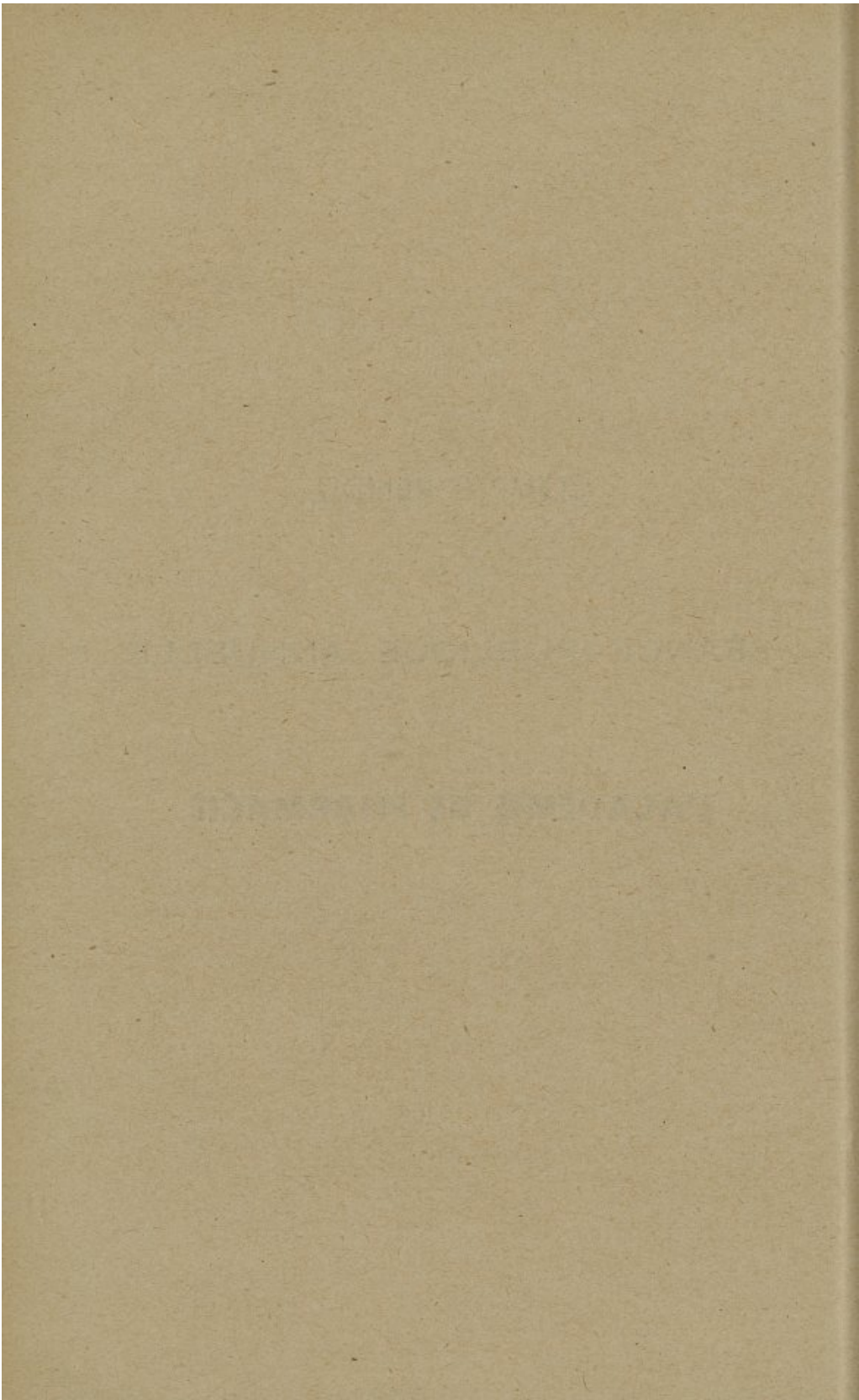
1955





COMPTÉ RENDU  
DE LA  
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE  
DE  
**L'ACADÉMIE DE PHARMACIE**





P.46448

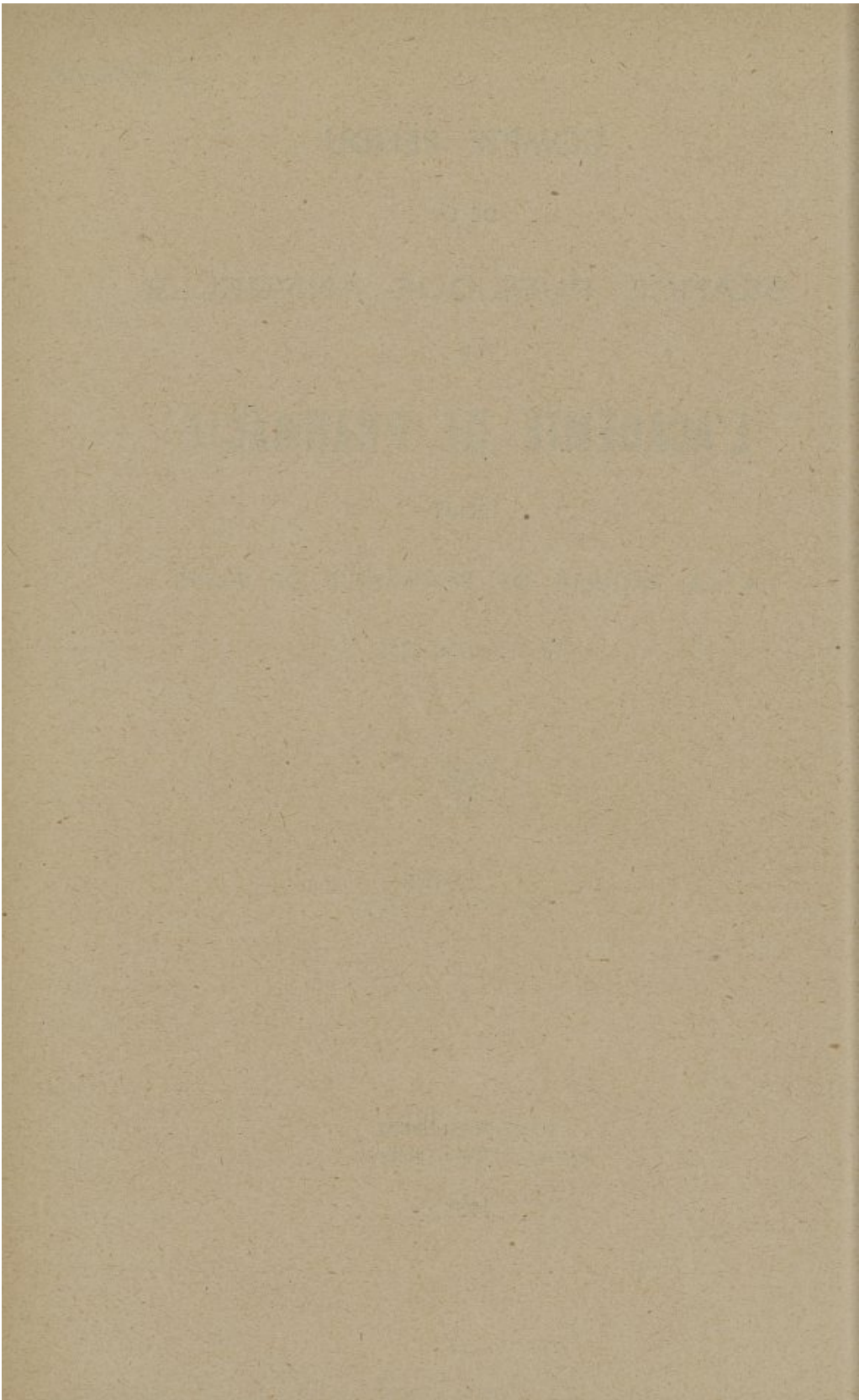
COMpte RENDU  
DE LA  
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE  
DE  
**L'ACADÉMIE DE PHARMACIE**  
TENUE  
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

Le 5 Janvier 1955



LONS-LE-SAUNIER  
MAURICE DECLUME, IMPRIMEUR

1955



# LISTE DES MEMBRES de l'Académie de Pharmacie

— au 1<sup>er</sup> janvier 1955 (1).



MEMBRES RÉSIDANTS — 60.

DATES de la nomination	MM.	<i>Noms et adresses.</i>
Avril	1930	HAZARD (R.), PFM, MAM, PH, Hôtel-Dieu, Parvis Notre-Dame, Paris (IV <sup>e</sup> ).
Octobre	1930	LORMAND (C.), 67, boulevard des Invalides, (VII <sup>e</sup> ).
Avril	1931	BOINOT (G.), D <sup>r</sup> Ph., 52, rue La-Bruyère, (IX <sup>e</sup> ).
Mai	1931	BEDEL (C.), PFP, 3, Grande-Rue, Montrouge (Seine).
Novembre	1931	DELABY (R.), PFP, MAM, 22, boulevard Saint-Michel, (VI <sup>e</sup> ).
Octobre	1932	LEPRINCE (M.), D <sup>r</sup> Ph., 62, rue de la Tour, (XVI <sup>e</sup> ).
Mai	1933	VELLIZ (L.), D <sup>r</sup> Sc., PM, PHV, 18, rue Pierre-Curie, (V <sup>e</sup> ).
Juillet	1933	TABAERT (E.), 63, rue Denis-Gogue, Clamart (Seine).
Mai	1934	CHARONNAT (R.), PFP, PH, 47, quai de la Tournelle, (V <sup>e</sup> ).
Juillet	1934	CUNY (L.), D <sup>r</sup> Sc., 54, faubourg Saint-Honoré, (VIII <sup>e</sup> ).
Mai	1935	CATTELAÏN (E.), D <sup>r</sup> Sc., 43, rue Gauthey, (XVII <sup>e</sup> ).
Juillet	1936	LENOIR (H.), D <sup>r</sup> Ph., 2, rue Emile-Zola, Saint-Ouen (Seine).
Avril	1937	SOUÈGES (R.), Membre de l'Institut, D <sup>r</sup> Sc., PA, 29 ter, rue de Saint-Quentin, Nogent-sur-Marne (Seine).
Avril	1938	DEBUQUET (L.), PM, PHV, 34, avenue de Provence, Antony (Seine).
Mai	1938	PREVET (F.), D <sup>r</sup> Sc., D <sup>r</sup> Ph., 48, rue des Petites-Ecuries, (X <sup>e</sup> ).
Mai	1940	CHEYMOL (J.), PFM, PH, Hôpital Tenon, 4, rue de la Chine, (XX <sup>e</sup> ).
Octobre	1940	NEPVEUX (F.), D <sup>r</sup> Ph., 14, place Denfert-Rochereau, (XIV <sup>e</sup> ).
Avril	1941	JANOT (M.-M.), PFP, 5, rue Michelet, (VI <sup>e</sup> ).
Juin	1941	JULIEN (L.), D <sup>r</sup> Ph., 105, rue de Rennes, (VI <sup>e</sup> ).
Mai	1942	GUILLOT (M.), PFP, PH, 191, Avenue du Maine, (XIV <sup>e</sup> ).
Juillet	1942	GUERBET (A.), 99, boulevard Péreire, (XVII <sup>e</sup> ).
Juin	1943	SCHUSTER (G.), D <sup>r</sup> Ph., 3, avenue de la République, Villejuif (Seine).

(1) Abréviations : MAM, Membre de l'Académie nationale de Médecine ; MCAM, Membre correspondant de l'Académie de Médecine ; MFP, Maître de Conférences à la Faculté de Pharmacie ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PAV et PHV, Professeur agrégé et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie ; PIHE, Professeur à l'Institut des Hautes-Etudes ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle ; PFCMP, Professeur à la Faculté catholique de Médecine et de Pharmacie ; PCM, Pharmacien Chimiste de la Marine ; PTC, Pharmacien des Troupes Coloniales ; D<sup>r</sup> Sc., Docteur ès Sciences ; D<sup>r</sup> Ph., Docteur en Pharmacie ; D<sup>r</sup> M., Docteur en Médecine ; D.E.H.E., Directeur à l'École pratique des Hautes-Etudes.



DATES de la nomination		MM.	Noms et adresses.
Janvier	1944	VALETTE (G.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, (VI <sup>e</sup> ).	
Mai	1944	GÉRARD (A.), D <sup>r</sup> Ph., 77, boulevard de Grenelle, (XV <sup>e</sup> ).	
Juillet	1944	GAUTIER (J. A.), PFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, (VI <sup>e</sup> ).	
Novembre	1944	AUROUSSEAU (L.), 8, rue Théodule-Ribot, (XVII <sup>e</sup> ).	
Janvier	1945	GESTEAU (P.), D <sup>r</sup> Sc., 1, rue Bosio, (XVI <sup>e</sup> ).	
Juin	1945	GRIFFON (H.), PAV, Directeur du Laboratoire de Toxicologie, 2, place Mazas, (XII <sup>e</sup> ).	
Juillet	1945	VAILLE (Ch.), D <sup>r</sup> Ph., Chef du Service Central de la Pharmacie, 18, rue de Tilsitt (XVII <sup>e</sup> ).	
Novembre	1945	COURTOIS (J. E.), PFP, PH, 1, rue Chardon-Lagache (XVI <sup>e</sup> ).	
Janvier	1946	JARROUSSE (J.), D <sup>r</sup> Sc., 24, rue du Commandant-Jean-Duhail, Fontenay-sous-Bois (Seine).	
Juin	1946	PARIS (R.), PFP, 16, rue Paul-Appell, (XIV <sup>e</sup> ).	
Novembre	1946	JOFFARD (R.), D <sup>r</sup> Ph., 18, place d'Italie, (XIII <sup>e</sup> ).	
Juin	1947	POULENC (P.), D <sup>r</sup> Sc., 28, avenue d'Eylau, (XVI <sup>e</sup> ).	
Octobre	1947	RAOUL (Y.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, (VI <sup>e</sup> ).	
Octobre	1947	FINELLE (E.), PTC, 7, rue Léon-Vaudoyer, (VII <sup>e</sup> ).	
Avril	1948	HARLAY (V.), PH, Hôpital Boucicaut, 78, rue de la Convention, (XV <sup>e</sup> ).	
Juin	1948	ARNAL (F.), Président honoraire du CNOP, 4, avenue Ruysdaël, (VIII <sup>e</sup> ).	
Juillet	1948	DOMANGE (L.), PFP, 9, rue du Château, Bourg-la-Reine (Seine).	
Septembre	1948	DESCHIENS (E.), D <sup>r</sup> Ph., 2, avenue Hoche, (VIII <sup>e</sup> ).	
Mai	1949	TRUHAUT (R.), PFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, (VI <sup>e</sup> ).	
Juillet	1949	LACHAUX (M.), D <sup>r</sup> Ph., 5, avenue de la Belle Gabrielle, Fontenay-sous-Bois (Seine).	
Mars	1950	QUEVAUVILLER (A.), MFP, 2, rue du L <sup>r</sup> C <sup>t</sup> Deport, (XVI <sup>e</sup> ).	
Mai	1950	VIGNERON (M.), 34, quai de Béthune, (IV <sup>e</sup> ).	
Juillet	1950	DELAVILLE (M.), DEHE, 9, boulevard Malesherbes, (VIII <sup>e</sup> ).	
Décembre	1950	ROLLAND (P.), D <sup>r</sup> M., 68, rue du Lycée, Sceaux (Seine).	
Avril	1951	PÉRONNET (M.), PV, Ecole d'application du Val-de-Grâce, 277 bis, rue Saint-Jacques (V <sup>e</sup> ).	
Juin	1951	DAVID (L.), 49, rue de Bitche, Courbevoie (Seine).	
Juillet	1951	MORETTE (A.), PFP, 148, boulevard du Montparnasse, (XIV <sup>e</sup> ).	
Octobre	1951	LAGARCE (F.), D <sup>r</sup> Ph., 13, place de la Nation, (XI <sup>e</sup> ).	
Novembre	1951	LAMBIN (M <sup>lle</sup> S.), PFP, 15, rue Saussier-Leroy, (XVII <sup>e</sup> ).	
Décembre	1951	CHAIGNEAU (M.), D <sup>r</sup> Ph., 14, avenue Jacques-Jézéquel, Vanves (Seine).	
Avril	1952	MESTRE (R.), D <sup>r</sup> M., D <sup>r</sup> Ph., 18, rue de Tilsitt, (XVII <sup>e</sup> ).	
Juillet	1952	DILLEMANN (G.), D <sup>r</sup> Sc., D <sup>r</sup> Ph., 42, rue Henri Barbusse, (V <sup>e</sup> ).	
Novembre	1952	DESBORDES (J.), D <sup>r</sup> Ph., 34 bis, rue de Longchamp, Neuilly-sur-Seine (Seine).	
Mars	1953	LEPRESTRE (L.), D <sup>r</sup> Ph., 12, rue de Strasbourg, (X <sup>e</sup> ).	
Mai	1953	CAVIER (R.), PFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, (VI <sup>e</sup> ).	
Juillet	1953	CHOAY (M.), 48, avenue Théophile-Gautier, (XVI <sup>e</sup> ).	
Mai	1954	CRÉTÉ (P.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, (VI <sup>e</sup> ).	
Octobre	1954	JEQUIER (R.), D <sup>r</sup> Ph., 84, avenue de Marinville, Saint-Maur (Seine).	

DATES  
de la  
nomination

MEMBRES HONORAIRES.

DATES de la nomination		de l'hono- rariat	MM.
1903	1928		BOUGAULT (J.), PFP, PH, MAM, 228, rue de l'Université, (VII <sup>e</sup> ).
1904	1931		HÉRISSEY (H.), PFP, PH, MAM, 41, boulevard Raspail, (VII <sup>e</sup> ).
1904	1931		DUMESNIL (E.), D <sup>r</sup> Ph., 10, rue du Plâtre, (IV <sup>e</sup> ).
1909	1935		GUILLAUMIN (A.), D <sup>r</sup> Ph., 13, rue du Cherche-Midi, (VI <sup>e</sup> ).

DATES		
de la nomination	de l'honorariat	
1911	1937	DELÉPINE (M.), Membre de l'Institut, PCF, PH, MAM, 10 bis, boulevard de Port-Royal, (V <sup>e</sup> ).
1913	1938	ANDRÉ (E.), PH, 3, avenue Lycée-Lakanal, Bourg-la-Reine (Seine).
1914	1939	JAVILLIER (M.), Membre de l'Institut, PFS, PCAM, MAM, 19, rue Ernest-Renan, (XV <sup>e</sup> ).
1914	1939	BERNIER (R.), D <sup>r</sup> Ph., 11, rue Mansart, (IX <sup>e</sup> ).
1914	1939	LEBEAU (P.), Membre de l'Institut, PFP, 9, avenue de Verrières, Massy (Seine-et-Oise).
1920	1945	LANTENOIS (M.), D <sup>r</sup> Ph., 7, rue Pierre-Chérest, Neuilly-sur-Seine (Seine).
1920	1945	FABRE (R.), PFP, PH, MAM, Hôpital Necker, 149, rue de Sèvres, (XV <sup>e</sup> ).
1920	1945	RADAIS (M.), PFP, MAM, 12, avenue de l'Observatoire, (VI <sup>e</sup> ).
1921	1946	BUISSON (A.), Chancelier de l'Institut, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, 105, avenue Henri-Martin, (XVI <sup>e</sup> ).
1921	1946	PÉNAU (H.), D <sup>r</sup> Sc., 116, boulevard Raspail, (VI <sup>e</sup> ).
1921	1946	FLEURY (P.), PFP, PA, MAM, 137, boulevard Saint-Michel (V <sup>e</sup> ).
1923	1948	BOUVET (M.), D <sup>r</sup> Ph., 4, rue Thénard, (V <sup>e</sup> ).
1923	1948	PICON (M.), PFP, PH, Hôpital Laënnec, 42, rue de Sèvres (VII <sup>e</sup> ).
1923	1948	BAILLY (O.), D <sup>r</sup> Sc., 134, boulevard Saint-Germain (VI <sup>e</sup> ).
1925	1950	WEITZ (R.), D <sup>r</sup> M., 93, boulevard Saint-Germain, (VI <sup>e</sup> ).
1925	1950	GRIGAUT (A.), D <sup>r</sup> M., 43, rue du Colisée, (VIII <sup>e</sup> ).
1926	1951	AUBRY (A.), D <sup>r</sup> Ph., 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
1926	1951	MASCRÉ (M.), PFP, PH, Hôpital Saint-Antoine, 184, rue du Faubourg Saint-Antoine, (XII <sup>e</sup> ).
1926	1951	LECOQ (R.), D <sup>r</sup> Sc., D <sup>r</sup> Ph., 8, Place de l'Odéon, (VI <sup>e</sup> ).
1927	1952	LAUNOY (L.), PFP, MAM, 28, Cours Albert 1 <sup>er</sup> , (VIII <sup>e</sup> ).
1927	1952	MARTIN (F.), D <sup>r</sup> Ph., 6, place Denfert-Rochereau, (XIV <sup>e</sup> ).
1929	1954	LIOT (A.), D <sup>r</sup> Ph., Pharmacie Centrale de France, 379, avenue Wilson, La Plaine-Saint-Denis (Seine).

MEMBRES ASSOCIÉS — 10.

DATES de la nomination		MM.
1935		BERTRAND (G.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 61, boulevard des Invalides, (VII <sup>e</sup> ).
1937		DUFRAISSE (C.), Membre de l'Institut, PCF, 50, boulevard de l'Hôpital, (XIII <sup>e</sup> ).
1947		BINET (L.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 83, boulevard Saint-Germain, (VI <sup>e</sup> ).
1947		BRUNEAU (P.), 17, rue de Berri, (VIII <sup>e</sup> ).
1947		TRÉFOUËL (J.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 28, rue du Docteur-Roux, (XV <sup>e</sup> ).
1947		URBAIN (A.), Membre de l'Académie de Médecine, 57, rue Cuvier, (V <sup>e</sup> ).
1948		BAUDOIN (A.), Secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, 44, boulevard Raspail (VII <sup>e</sup> ).
1948		DONZÉLOT (P.), Conseiller culturel près l'Ambassade de France, 972, Fifth Avenue, New York 21, N.Y. (U.S.A.).
1948		ROCHE (J.), Membre de l'Académie de Médecine, PCF, place Marcellin-Berthelot (V <sup>e</sup> ).
1950		COURRIER (R.), Membre de l'Institut, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Membre de l'Académie de Médecine, PCF, place Marcellin-Berthelot (V <sup>e</sup> ).

## MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX — 120.

- MM.
- ANGIBEAU (M.), D<sup>r</sup> M., 2, place du Maréchal-Foch, Saintes (Charente-Maritime), 1945.
- ASTRUC (A.), MAM, PFP, 22, cours Gambetta, Montpellier (Hérault), 1903.
- BALANSARD (J.), PFMP, PH, 36, rue de la Bibliothèque, Marseille (Bouches-du-Rhône), 1951.
- BALÂTRE (P.), PFMP, Lille (Nord), 1946.
- BEAUVISAGE (L.), D<sup>r</sup> Ph., D<sup>r</sup> Sc., 27, boulevard de Courtais, Montluçon (Allier), 1923.
- BLANC (P.), PFMP, PH, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.
- BLANQUET (M<sup>me</sup> L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.
- BONVALET (M.), PEMP, 123, place Beauvoisine, Rouen (Seine-Inférieure), 1947.
- BOUILLOT (J.), PEMP, 121, rue de la Convention (XV<sup>e</sup>), Paris, 1939.
- BOURGEOIS (L.), D<sup>r</sup> Ph., 4, rue de la République, Orléans (Loiret), 1945.
- BRIDON (E.), D<sup>r</sup> Ph., 27, rue Victor-Hugo, Mâcon (Saône-et-Loire), 1931.
- BRUSTIER (V.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.
- CAMBOULIVES (P.), D<sup>r</sup> Ph., rue Timbal, Albi (Tarn), 1920.
- CANALS (E.), MCAM, PFP, Montpellier (Hérault), 1928.
- CAUJOLLE (F.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1947.
- CHAMBON (M.), PFMP, PH, Lyon (Rhône), 1945.
- CHAPHEAU, PCM, 3, av. Octave-Gréard, Paris (VII<sup>e</sup>), 1937.
- CHARNOT (A.), D<sup>r</sup> Ph., MCAM, 4, rue Président-Berge, Rabat (Maroc), 1950.
- CHATRON (M.), D<sup>r</sup> Ph., 150, rue de la République, Montluçon (Allier), 1946.
- CHELLE (L.), MCAM, PFMP, Bordeaux (Gironde), 1924.
- CHOAY (A.), D<sup>r</sup> M., (Frère Marie Luc de l'Assomption), Carmel d'Avon, 1, rue du Père-Jacques, Avon (Seine-et-Marne), 1935.
- CORBIN (J.), PCM, 4, rue Dufrenoy (XVI<sup>e</sup>), 1946.
- CORDIER (P.), PFP, 2, rue St-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1939.
- CORMIER (M.), PEMP, PH, Rennes (Ille-et-Vilaine), 1945.
- MM.
- COSTY (P.), PEMP, 110, rue de Falaise, Caen (Calvados), 1947.
- COULLAUD (J.), PM, D<sup>r</sup> Ph., Marseille (B.-du-Rhône), 1935.
- CRIBIER (J.), D<sup>r</sup> Ph., 19, rue de la République, Orléans (Loiret), 1924.
- CROUX (L.), D<sup>r</sup> Ph., 72, rue d'Albuféra, Vernon (Eure), 1937.
- DANET (R.), D<sup>r</sup> Ph., 24, rue St-Guil-laume, St-Brieuc (Côtes-du-Nord), 1951.
- DASTUGUE (G.), PEMP, PH, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.
- DEHAUSSY (E.), D<sup>r</sup> Ph., 50-52, rue Nationale, Lille (Nord), 1953.
- DEHAY (Ch.), PFMP, 25, avenue Foch, Marcq-en-Baroeul (Nord), 1951.
- DELPHAUT (J.), PFMP, 92, rue Auguste-Blanqui, Marseille (B.-du-R.), 1954.
- DESMOULIÈRE (A.), D<sup>r</sup> Ph., D<sup>r</sup> M., rue d'Aquitaine, Vichy (Allier), 1929.
- DIACONO (H.), MCAM, PIHE de Tunis, 17, rue Charles de Gaulle, Tunis (Tunisie), 1935.
- DOLIQUE (R.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.
- DOURIS (R.), MCAM, PFP, 11, rue de la Glacière, Paris (XIII<sup>e</sup>), 1947.
- DUFFAU (R.), D<sup>r</sup> Ph., Vernouillet (Seine-et-Oise), 1945.
- DUPILLE (J.), D<sup>r</sup> Ph., 31, rue Saint-Corneille, Compiègne (Oise), 1946.
- DUQUÉNOIS (P.), PFP, 2, rue St-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1946.
- FANDRE (A.), D<sup>r</sup> Ph., Villa « La Ramure », avenue du Bois, Nice-Carabacel (Alpes-Maritimes), 1950.
- FEUTRY (R.), PEMP, PH, Caen (Calvados), 1954.
- FLEURY (G.), D<sup>r</sup> Sc., D<sup>r</sup> Ph., 242, boulevard de la Plage, Arcachon (Gironde), 1935.
- FOUCHET (A.), PEMP, 9, place Sainte-Croix, Angers (Maine-et-Loire), 1947.
- FRANÇOIS (M<sup>me</sup> M.-Th.), PFP, 5, rue du Recteur-Bruntz, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1945.
- GALIMARD (J.), D<sup>r</sup> Ph., D<sup>r</sup> M., 145, rue Yves-le-Coz, Versailles (Seine-et-Oise), 1909.
- GÉRALD (P.), PEMP, 8, rue Pierre-Curie, Limoges (Haute-Vienne), 1950.
- GIRARD (R.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1945.

MM.

- GIROUX (J.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.  
 GODFRIN (P.), D<sup>r</sup> Ph., 5, avenue Watteau, Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.  
 GOLSE (J.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1935.  
 GRANGER (R.), PFP, Montpellier (Hérault), 1950.  
 GROS (R.), D<sup>r</sup> Ph., 13, place Delille, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.  
 GUÉRITHAULT (B.), D<sup>r</sup> M., PEMP, 32, av. Camus, Nantes (Loire-Inférieure), 1929.  
 GUICHARD (F.), PFMP, Saïgon (Indochine), 1950.  
 GUILLAUME (A.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1935.  
 GUILLOU (J.), D<sup>r</sup> Ph., 43, rue Saint-Mathieu, Quimper (Finistère), 1945.  
 GUIMOND (G.), D<sup>r</sup> Ph., 16, rue Jean-Jaurès, Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.  
 GUYOT (R.), 24, rue Castillon, Bordeaux (Gironde), 1928.  
 HUSSON (P.), PEMP, Falaise (Calvados), 1947.  
 IRISSOU (L.), D<sup>r</sup> Ph., 150, rue de Belleville, Paris (XX<sup>e</sup>), 1950.  
 JACQUEMAIN (R.), PFS, Besançon (Doubs), 1947.  
 JARMÓN (P.), D<sup>r</sup> Ph., 10, rue Amilcar, Tunis (Tunisie), 1950.  
 JAULMES (P.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.  
 JUILLET (A.), MCAM, PFP, 27, rue de l'Aiguillerie, Montpellier (Hérault), 1921.  
 KAYSER (F.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.  
 LAPP (Ch.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1948.  
 LASAUSSE (E.), PEMP, -1, rue Affre, Nantes (Loire-Inférieure), 1924.  
 LAURIAN (P.), D<sup>r</sup> Ph., 16, Place de l'Hôtel-de-Ville, Compiègne (Oise), 1946.  
 LECLÈRE (A.), 23, rue de Douai, Lille (Nord), 1927.  
 LESPAIGNOL (A.), MCAM, PFMP, Lille (Nord), 1946.  
 LESTRA (H.), PEMP, 18, rue du Docteur-Mazet, Grenoble (Isère), 1947.  
 LEULIER (A.), MCAM, PFMP, Lyon (Rhône), 1928.  
 LEULIER (M.), PEMP, D<sup>r</sup> Ph., 27, boulevard Foch, Reims (Marne), 1951.

MM.

- LORY (R.), D<sup>r</sup> Sc., 22, avenue du Général-Leclerc, Dammarie-les-Lys, (Seine-et-Marne), 1950.  
 LUCIANI (J.), D<sup>r</sup> Ph., 1, avenue de Carthage, Tunis (Tunisie), 1948.  
 MANCEAU (P.), PFMP, PM, 62, rue Chevreul, Lyon (Rhône), 1931.  
 MARTIN (L.), PEMP, 125, cours Beriat, Grenoble (Isère), 1925.  
 MASSY (R.), PM., D<sup>r</sup> Ph., 3, rue Jean-Ferrandi, Paris (VI<sup>e</sup>), 1923.  
 MENGUS (Ch.), 45, faubourg de Pierre, Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.  
 MESNARD (P.), PFMP, rue Leyteire, Bordeaux (Gironde), 1953.  
 MEUNIER (A.), PFP, PH, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.  
 MONNET (R.), PFMP, Alger (Algérie), 1947.  
 MONNIER (P.), PFP, Montpellier (Hérault), 1953.  
 MONTIGNIE (E.), D<sup>r</sup> Ph., 112, rue de Dunkerque, Tourcoing (Nord), 1931.  
 MORAND (P.), PCM, Hôpital Ste-Anne, Toulon (Var), 1951.  
 MOUSSERON (M.), PFS, 8, rue de l'Ecole-Normale, Montpellier (Hérault), 1947.  
 PAGET (M.), PFCMP, D<sup>r</sup> Ph., 16, rue de Bourgogne, Lille (Nord), 1929.  
 PAUCHARD (Em.), D<sup>r</sup> Ph., Bernay (Eure), 1939.  
 PAUL (R.), PFCMP, 16, rue Georges-Guynemer, Versailles (S.-et-O.), 1951.  
 PÉCHON (L.), D<sup>r</sup> Ph., 15, rue de Noyon, Amiens (Somme), 1953.  
 PECKER (H.), PM., D<sup>r</sup> Ph., 12, rue Paul-Bert, Saint-Mandé (Seine), 1926.  
 PERDRIGEAT (A.), PCM, Aumagne (Charente-Maritime), 1932.  
 PINARD (P.), 90, boulevard St-Denis, Courbevoie (Seine), 1903.  
 POLLÈS (Ch.), PEMP, 16, quai Moncoussu, Nantes (L.-Inf.), 1954.  
 QUÉRÉ (H.), D<sup>r</sup> Sc., D<sup>r</sup> M., PCM, Hôpital Sainte-Anne, Toulon (Var), 1946.  
 QUÉRIAULT (H.), D<sup>r</sup> Ph., place du 18-October, Châteaudun (E.-et-L.), 1908.  
 QUIRIN (G.), PEMP, D<sup>r</sup> Ph., 56, rue Cérès, Reims (Marne), 1924.  
 REVOL (L.), PFMP, PA, Lyon (Rhône), 1945.  
 RIMATTEI (F.), MCAM, PFMP, 92, rue Auguste-Blanqui, Marseille (B.-du-R.), 1947.  
 RICHARD (F.), Courberie (Mayenne), 1922.

MM.

- RICHARD (G.), PFP, Recteur de l'Académie, 10, rue de la Convention, Besançon (Doubs), 1947.  
 ROBIN (P.), Dr Sc., 27, rue du Centre, Tournus (S.-et-L.), 1921.  
 ROLLAND (F.), PM, 89, avenue Victor-Hugo, Levallois-Perret (Seine), 1923.  
 RONCHÈSE (A.), MCAM, Dr Ph., 31, av. du Maréchal-Foch, Nice (A.-M.), 1914.  
 ROY (L.), Dr Ph., 29, avenue Charras, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.  
 DE SAINT-STÉBAN (G.), Dr Ph., 52, rue de Poissy, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.), 1924.  
 SARTORY (R.), PFP, 2, rue Saint-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1947.  
 SERVANTIE (L.), Dr M., Dr Ph., 28, rue Castillon, Bordeaux (Gironde), 1950.  
 SIBOURG (J.), Dr Ph., 28, rue de la Darse, Marseille (B.-du-R.), 1954.

MM.

- SIMON (L.), Dr Ph., 1, avenue Sarraill, Chatou (S.-et-O.), 1945.  
 SUARD (M.), PEMP, Angers (M.-et-L.), 1946.  
 TARDY (F.), Dr Ph., 1, place Saint-Bonnet, Bourges (Cher), 1954.  
 TELLE (F.), PEMP, 41, avenue Paul-Chandon, Epernay (Marne), 1945.  
 TIOLLAIS (R.), PEMP, PH, 50, rue Danton, Rennes (I.-et-V.), 1945.  
 VANHEMS (G.), Dr M., Dr Sc., Dr Ph., 72, rue d'Espagne, Bayonne (Basses-Pyrénées), 1954.  
 VINCENT (D.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1950.  
 VITTE (G.), PFMP, 3, place de la Victoire, Bordeaux (Gironde), 1951.  
 VOLMAR (Y.), MCAM, PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.  
 VOYNNET (R.), Dr Ph., 51, Grande-Rue, Lure (Haute-Saône), 1946.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS — 70

MM.

- BAGGESGAARD RASMUSSEN (H.), professeur de Chimie à l'École supérieure royale de Pharmacie, 2, Universitetsparken, Copenhague (Danemark), 1935.  
 BÉGUIN (Ch.), Dr Ph., place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.  
 BERRY (H.), doyen du College of the Pharmaceutical Society of the University, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1947.  
 BÜCHI (J.), Dr Sc., directeur de l'Institut de Pharmacie de l'École Polytechnique Fédérale, 25, Clausiusstrasse, Zürich (Suisse), 1951.  
 CAPRA (J. A.), doyen de la Faculté de Pharmacie, Pereira 2079, Montevideo (Uruguay), 1950.  
 CARRANZA (F.), doyen de la Faculté de Pharmacie et de Biochimie de l'Université de San Marcos, Apartado 1275, Lima (Pérou), 1954.  
 CASARÈS GIL (José), doyen honoraire de la Faculté de Pharmacie, Diego de Léon, 22, Madrid (Espagne), 1945.  
 CASPARIS (P.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Université de Berne, Sahlstrasse, 10 (Suisse), 1931.  
 CASTILLE (A.), directeur de l'Institut de Pharmacie, rue Van Even, Louvain (Belgique), 1947.  
 CELSI (S. A.), professeur à la Faculté des Sciences de Buenos-Aires, Belgrano 659, Quilmes (République Argentine), 1953.  
 CHALMETA (Alberto), Dr Ph., Calle de Granada, 6, Madrid (Espagne), 1935.  
 CIGNOLI (Francisco), Dr Ph., professeur de la Faculté de Médecine, Corrientes 864, Rosario de Santa-Fé (République Argentine), 1931.  
 CORREIA DA SILVA (A. C.), Dr., professeur à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Porto, Campo 24 de Agosto, 186 (Portugal), 1954.  
 DELEANU (N.), professeur à la Faculté de Pharmacie de Bucarest (Roumanie), 1935.  
 EMMANUEL (E.), professeur de Chimie pharmaceutique à l'Université d'Athènes (Grèce), 1931.  
 ESTEVE (A.), Dr, Avenida Virgen de Montserrat 209, Barcelone (Espagne), 1950.  
 DA FARIA (L.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, 27, rue Camerino, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1947.

MM.

- FAURHOLT (C.), recteur de l'Ecole supérieure royale de Pharmacie, Universitetsparken, 2, Copenhague (Danemark), 1947.
- FERNANDEZ (O.), MCAM, Residencia de Profesores, n° 2, Ciudad Universitaria, Madrid (Espagne), 1931.
- FLÜCK (H.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Ecole Polytechnique Fédérale, Clausiusstrasse 25, Zürich (Suisse), 1953.
- FONTOURA (C.), laboratoire produits pharmaceutiques, Sao-Paulo (Brésil), 1927.
- FORRESTER (G. P.), 17, Uphill Road, Mill Hill, Londres (Grande-Bretagne), 1925.
- GARNIER (M.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.
- GARRIDO (M. A.), professeur à la Faculté de Chimie et de Pharmacie, Jiron Callao, 813, Lima (Pérou), 1951.
- HAMPSHIRE (Ch. H.), président de la Commission de la Pharmacopée Internationale, 33, Bedford Place, Londres W.C.1., (Grande-Bretagne), 1951.
- HERLANT (L.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Bruxelles (Belgique), 1931.
- HÖST-MADSEN (E.), MCAM, Vesterbrogade, 72, Copenhague V. (Danemark), 1937.
- HOUSSAY (B.), professeur Institut de Biología e Medicina experimental, Prix Nobel, MCAM, Costa-Rica 4185, Buenos Aires (République Argentine), 1948.
- JERMSTAD (Axel), D<sup>r</sup> Ph., professeur de Pharmacie galénique à l'Institut de Pharmacie de l'Université d'Oslo, secrétaire de la Pharmacopée norvégienne, 26, Erling Skjalgsons Gate, Oslo (Norvège), 1935.
- JONESCO-MATIU (A.), professeur de Chimie pharmaceutique, Str. Deparateanu 22, Bucarest (Roumanie), 1925.
- KHOURI (J.), MCAM, D<sup>r</sup> Ph., 2, avenue Fouad-1<sup>er</sup>, Alexandrie (Egypte), 1900.
- KUHN (C.), 153, avenue de Chapultepec, Mexico (Mexique), 1939.
- LAPOINTE (G. A.), président du Collège des Pharmaciens, 354, rue Ste-Catherine Est, Room 57, Montréal (Canada), 1950.
- LAROSE (Alf. F.), doyen de la Faculté de Pharmacie, 2900, boulevard du Mont-Royal, Montréal (Canada), 1950.
- LINNELL (W. H.), professeur au College of the Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.1. (Grande-Bretagne), 1929.
- LINNEU PRESTES, professeur à la Faculté de Pharmacie de Sao-Paulo (Brésil), 1947.
- LINSTEAD (Sir Hugh), MCAM, D<sup>r</sup> Ph., The Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.1. (Grande-Bretagne), 1929.
- LYS (P.), professeur à la Faculté de Médecine et Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.
- MAGNIN (G.), J. A. Ambrosetti 101, Buenos Aires (République Argentine), 1914.
- MALDONADO (A.), D<sup>r</sup> Ph., professeur à l'Ecole de Pharmacie, Apartado 850, Lima (Pérou), 1935.
- MALHADO Filho (J.), professeur, membre de l'Académie nationale de Pharmacie, rua São Luis, 161, Sao Paulo (Brésil), 1947.
- MARICQ (L.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Université libre de Bruxelles, 50, avenue Roosevelt, Bruxelles (Belgique), 1947.
- MINGOYA (Q.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, rue São Luis 161, Sao Paulo (Brésil), 1947.
- MOKRANJAC (M.), professeur à la Faculté de Pharmacie, Cvijiceva 37, Belgrade (Yougoslavie), 1953.
- NETO (José Barreto Tobias), professeur à la Faculté de Pharmacie, rua Umberto de Campos 12, Salvador, Bahia (Brésil), 1927.
- NOBLE (Ignacio), membre de l'Académie des Sciences médicales et naturelles, Rua 12, n° 463, Vedado Habana, La Havane (Cuba), 1948.
- OHLSSON (E.), MCAM, professeur à l'Institut Pharmaceutique Royal de Stockholm (Suède), 1935.
- POTJEWILD (D<sup>r</sup> T.), Boschplein 9c, Winschoten (Pays-Bas), 1937.

MM.

- POWERS (J. L.), Ph. D., président du Comité du Formulaire national, 2215 Constitution Avenue, Washington (U.S.A.), 1947.
- PRATESI (P.), doyen de la Faculté de Pharmacie, Pavie (Italie), 1951.
- PUTZEYS (P.), professeur à l'Institut de Pharmacie, 17, avenue Van den Bempt, Héverlé (Belgique), 1947.
- REIMERS (M. N.), D<sup>r</sup> Ph., Løve Apotek, Aarhus (Danemark), 1903.
- ROLDAN GUERRERO (R.), Pharmacien Général Inspecteur des Services Pharmaceutiques de l'Armée de Terre, Garcia Morato 136, Madrid (Espagne), 1953.
- RUYSSEN (R.), professeur à l'Institut de Pharmacie, 2, St. Jansvest, Gand (Belgique), 1947.
- SCHOOPS (F.), professeur émérite à l'Université, 41, rue Louvrex, Liège (Belgique), 1931.
- SEABRA (P.), laboratoire de produits pharmaceutiques, 148, rua Ferreira Pontes, Tijuca, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1931.
- STAINIER (C.), professeur à l'Université, Institut Gilkinet, 5, rue Fusch, Liège (Belgique), 1947.
- VAN ARKEL (M<sup>lle</sup> C. G.), professeur, Laboratorium voor Artsenijbereidkunde der Universiteit van Amsterdam, 84, Kloyeniersburgwal, Amsterdam (Pays-Bas), 1947.
- VAN OS (D.), professeur à l'Université de Groningen (Pays-Bas), 1937.
- VINTILESCO (J.), professeur à l'Université de Bucarest (Roumanie), 1913.
- VIVARIO (R.), professeur à l'Université, docteur honoris causa de l'Université de Paris, 5, rue Fusch, Liège (Belgique), 1931.
- VOGELENZANG (E. H.), professeur à l'Institut de Pharmacie, Hugo de Grootstraat 32, Leyde (Pays-Bas), 1953.
- WALLIS (T. E.), professeur au College of the Pharmaceutical Society of the University, 17, Bloomsbury Square, Londres W. C. 1 (Grande-Bretagne), 1947.
- WALLNER (R.), prof. honoraire, boulevard Estonia, Tallin, Reval (Estonie), 1929.
- WASICKY (R.), professeur à l'Université, docteur honoris causa de l'Université de Paris, MCAM, 600, rue Maranhao, Sao Paulo (Brésil), 1935.
- WATTIEZ (N.), MCAM, professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.
- WEITZEL (R.), membre de la Commission de la Pharmacopée Suisse, 20, avenue du Léman, Lausanne (Suisse), 1947.
- WUYTS (H.), professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.
- ZUNIGA SANGHEZ CERRUDO (T.), secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Pharmacie, Campoamor, 18, Madrid (Espagne), 1945.

Composition du Bureau  
DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ACADÉMIE  
DEPUIS 1803.

Années	PRÉSIDENTS (1)	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIER (2)
1803	PARMENTIER.	DELUNEL.	Bouillon-Lagrange.	TRUSSON.
1804	PARMENTIER.	»	»	»
1805	VAUQUELIN.	»	»	»
1806	DESCEMET.	»	»	»
1807	PARMENTIER.	»	»	MORINGLANE.
1808	VAUQUELIN.	»	SUREAU.	»
1809	BOUILLON-LAGRANGE.	»	»	»
1810	PARMENTIER.	LAUGIER.	»	»
1811	GUIART, père.	»	»	»
1812	BOUDET, oncle.	DEROSNE.	Cadet de Gassicourt.	»
1813	BOUILLON-LAGRANGE.	»	»	»
1814	VAUQUELIN (3).	HENRI.	»	»
1815	DEROSNE.	?	»	»
1816	BOURIAT.	?	»	»
1817	»	?	ROBIQUET.	»
1818	CADET DE GASSICOURT.	PELLETIER.	»	»
1819	BOUILLON-LAGRANGE.	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	DEROSNE.	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	LAUGIER.	BOUTRON.	»	»
1825	BOULLAY.	BLONDEAU.	HENRY.	»
1826	ROBIQUET.	ROBINET.	»	»
1827	PELLETIER.	GUBOURT.	»	MARTIN.
1828	BOUDET, neveu.	BUSSY.	ROBIQUET.	»
1829	SERULLAS.	DUBLANG, jeune.	»	»
1830	VIREY.	SOUBEIRAN.	»	»
1831	LODIBERT.	HENRY, fils.	»	»
1832	ROBINET.	LE CANU.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le Bureau, il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866.....	RÉVEIL.	De 1899 à 1900...	SONNIÉ-MORET.
De 1866 à 1875...	BAUDRIMONT.	De 1901 à 1919...	GUINOCHET.
De 1876 à 1890...	F. WÜRTZ.	De 1920 à 1945...	BOURDIER.
De 1891 à 1899...	SCHMIDT.	Depuis 1945.....	JANOT.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du Bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1823 inclus.



Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
1833	BAJET.	CHEVALIER.	ROBIQUET.	MARTIN.
1834	CHÉREAU.	J. PELOUZE.	»	»
1835	REYMOND.	CAP.	»	»
1836	BUSSY.	F. BOUDET.	»	»
1837	DIZÉ.	VALLET.	»	»
1838	CAP.	DUBAIL.	»	»
1839	FAUCHÉ.	HOTTOT.	»	»
1840	SOUBEIRAN.	VÉE.	{ ROBIQUET. SOUBEIRAN.	TASSART.
1841	GUIBOURT.	QUÉVENNE.	SOUBEIRAN.	»
1842	PELOUZE.	DESMARET.	»	»
1843	BOUSTRON-CHARLARD.	FOY.	»	»
1844	BONASTRE.	Bouchardat, père.	»	»
1845	FRÉMY, père.	MIALHE.	»	»
1846	VÉE.	BUGNET.	»	»
1847	Gaultier de Claubry.	VÉRON.	»	»
1848	BOUTIGNY.	DESCHAMPS.	»	»
1849	BLONDEAU.	GRASSI.	»	»
1850	HOTTOT.	HURAUT.	»	»
1851	Félix BOUDET.	ROBIQUET, fils.	»	»
1852	VUAFLART.	MAYET, père.	»	»
1853	BOUCHARDAT, père.	DUCOM.	»	»
1854	CADET-GASSICOURT.	RÉVELL.	»	»
1855	BUGNET.	Paul BLONDEAU.	»	»
1856	DUBAIL.	LEFORT.	BUGNET.	»
1857	SOUBEIRAN.	REGNAULD.	»	»
1858	CHATIN.	BAUDRIMONT.	»	»
1859	FOY.	HOTTOT, fils.	»	»
1860	DUBLANC.	Léon SOUBEIRAN.	»	»
1861	GOBLEY.	A. VÉE.	»	DESNOIX.
1862	POGGIALE.	LATOUR.	»	»
1863	SCHAEUFFÈLE, père.	LEBAIGUE.	»	»
1864	BOUDET, fils.	HÉBERT.	»	»
1865	ROBINET.	ROUSSIN.	»	»
1866	TASSART.	MARAIS.	»	»
1867	GUIBOURT.	ADRIAN.	»	»
1868	BUSSY.	ROUCHER.	»	»
1869	MAYET, père.	COULIER.	»	»
1870	MIALHE.	MÉHU.	»	»
1871	LEFORT.	MORTREUX.	»	»
1872	Stanislas MARTIN.	BOURGOIN.	»	»
1873	GRASSI.	P. VIGIER.	»	»
1874	REGNAULD.	DUQUESNEI..	»	»
1875	PLANCHON.	F. WÜRTZ.	»	»
1876	COULIER.	F. VIGIER.	{ BUGNET PLANCHON.	»
1877	MARAIS.	PETIT.	»	»
1878	MÉHU.	MARTY.	»	»
1879	BLONDEAU.	VIDAU.	»	»
1880	BOURGOIN.	GUICHARD.	»	»
1881	PETIT.	YVON.	»	»
1882	P. VIGIER.	DELPECH.	»	»
1883	JUNGPLEISCH.	PRUNIER.	»	»
1884	MARTY.	BOYMOND.	»	»
1885	SARRADIN.	CHAMPIGNY.	»	»
1886	PRUNIER.	PORTES.	»	DREYER.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIER
1887	DESNOIX.	Paul-E. Thibault.	PLANCHON.	DREYER.
1888	DELPECH.	SCHMIDT.	»	»
1889	G. BOUCHARDAT.	GRIMBERT.	»	»
1890	F. VIGIER.	BOURQUELOT.	»	»
1891	MOISSAN.	LÉGER.	»	»
1892	PORTES.	LEIDIÉ.	»	»
1893	BÜRCKER.	BÉHAL.	»	»
1894	BOYMOND.	LEROY.	»	»
1895	JULLIARD.	PATEIN.	»	LEROY.
1896	VILLIERS.	VIRON.	»	»
1897	SONNERAT.	GUINOCHET.	»	»
1898	BOURQUELOT.	BOCQUILLON.	»	»
1899	LEIDIÉ.	VOIRY.	»	»
1900	PLANCHON.	BARILLÉ.	BOURQUELOT.	»
1901	YVON.	MOUREU.	»	»
1902	GUICHARD.	GEORGES.	»	»
1903	LÉGER.	CHOAY.	»	VAUDIN.
1904	LANDRIN.	LÉPINOIS.	»	»
1905	BÉHAL.	GUERBET.	»	»
1906	CRINON.	FRANÇOIS.	»	»
1907	VIRON.	BOUGAULT.	»	»
1908	SCHMIDT.	Paul-E. Thibault.	»	»
1909	PATEIN.	CARETTE.	»	»
1910	Paul-E. THIBAUT.	DUFAU.	»	»
1911	GRIMBERT.	GAILLARD.	»	»
1912	PRUD'HOMME.	HÉRISSEY.	»	»
1913	MOUREU.	DUMESNIL.	»	»
1914	DUMOUTHIER.	LÉROUX.	»	»
1915	GUERBET.	PÉPIN.	»	»
1916	COUSIN.	GUÉRIN.	»	»
1917	GEORGES.	SOMMELET.	»	»
1918	CHOAY.	TIFFENEAU.	»	»
1919	FRANÇOIS.	BOURDIER.	»	»
1920	PATROUILLARD.	BERNIER.	»	»
1921	BOUGAULT.	HUERRE.	GRIMBERT.	LESURE.
1922	LAPAY.	DAMIENS.	»	»
1923	VAUDIN.	Ch. LEFÈVRE.	»	»
1924	RICHAUD.	BRIDEL.	»	»
1925	HÉRISSEY.	LANTENOIS.	»	»
1926	DUFAU.	R. FABRE.	»	»
1927	GAILLARD.	PÉNAU.	»	»
1928	DUMESNIL.	FLEURY.	»	»
1929	GORIS.	LAUDAT.	»	»
1930	C. LEFÈVRE.	BOUVET.	»	»
1931	FOURNEAU.	PICON.	BOUGAULT.	»
1932	CORDIER.	O. BAILLY.	»	»
1933	SOMMELET.	Ch.-O. Guillaumin.	»	»
1934	H. MARTIN.	WEITZ.	»	»
1935	TIFFENEAU.	BAGROS.	»	»
1936	RADAIS.	MASCRÉ.	»	»
1937	BOURDIER.	AUBRY.	»	»
1938	LEROUX.	ROTHÉA.	»	»
1939	BERNIER.	F. MARTIN.	»	»
1940	E. ANDRÉ.	R. LECOQ.	»	F. MARTIN.
1941	LESURE.	BRUÈRE.	»	»

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
1942	JAVILLIER.	A. CHOAY.	BOUGAULT.	LESURE.
1943	LANTENOIS.	LORMAND.	»	»
1944	LEBEAU.	CUNY.	»	»
1945	BUISSON.	BEDEL.	»	»
1946	DAMIENS.	LENOIR.	»	»
1947	PÉNAU.	COURTOIS.	R. FABRE.	»
1948	FLEURY.	JARROUSSE.	»	BOUVET.
1949	LAUDAT.	GAUTIER.	»	»
1950	SOUÈGES.	GESTEAU.	»	GUERBET.
1951	BOUVET.	GRIFFON.	»	»
1952	PICON.	JOFFARD.	»	»
1953	BAILLY.	RAOUL.	»	»
1954	WEITZ	HARLAY	»	»

**DÉCRET DU 5 SEPTEMBRE 1946  
PORTANT MODIFICATION DU TITRE D'UNE ASSOCIATION  
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE.**

Par décret en date du 5 septembre 1946 (Ministère de l'Intérieur), l'association reconnue d'utilité publique dite Société de Pharmacie de Paris, dont le siège est à Paris, a été autorisée à prendre le titre d'Académie de Pharmacie.

*(Journal officiel, 7 septembre 1946, p. 7753).*

**COMPOSITION DU BUREAU POUR 1955.**

<i>Président</i> .....	MM. A. GRIGAÛT.
<i>Vice-Président</i> .....	A. AUBRY.
<i>Secrétaire général</i> .....	R. FABRE.
<i>Secrétaire annuel</i> .....	R. TRUHAUT.
<i>Trésorier</i> .....	A. GUERBET.
<i>Archiviste</i> .....	M.-M. JANOT.

**SÉANCE ANNUELLE**  
D E  
**L'ACADÉMIE DE PHARMACIE**

tenue le 5 Janvier 1955

Compte rendu des travaux de l'Académie de Pharmacie  
pendant l'année 1954.

par M. A. QUEVAUVILLER, *Suppléant du Secrétaire annuel.*

Monsieur le Président,  
Mesdames,  
Messieurs,  
Mes chers Collègues,

Vous avez sans doute remarqué que, depuis quelques séances, je viens occuper cette place à laquelle vous ne m'avez pas délégué. Votre Secrétaire annuel, mon ami Victor HARLAY, immobilisé par une intervention chirurgicale, a dû, en effet, quitter temporairement ce fauteuil.

Je remercie notre Secrétaire général, M. le Doyen R. FABRE, d'avoir pensé à moi pour suppléer un vieux camarade auquel vous me permettez bien d'adresser, en votre nom à tous, nos vœux de prompt rétablissement.

L'Académie de Pharmacie n'a pas, en 1954, failli à sa tradition. Quelques-uns de ses membres et plusieurs autres personnalités ont présenté des travaux de haute tenue, dont certains ont suscité des discussions intéressantes, et qui ont toujours été écoutés avec attention. Nous pouvons bien, au seuil de l'année nouvelle, nous accorder ce satisfecit. Notre Académie est une Assemblée scientifique où l'on écoute ce qui se dit à la tribune. Nous continuons ainsi à rendre un témoignage d'intérêt et de politesse à ceux qui nous font l'honneur de venir nous présenter leurs travaux. Le fait n'est pas si courant qu'il ne mérite d'être particulièrement noté.

Ceci étant reconnu, rappelons, avant d'exposer rapidement l'essentiel de l'activité de notre Assemblée, quels ont été nos deuils et nos joies.

\*\*\*

Comme chaque année, hélas, nous avons à déplorer la mort de Collègues dont le souvenir reste vivant parmi nous : MM. E. BOOB, M. CHAVAILLON, E. DANJOU, L. DANZEL, J. LABAT et P. MEUNIER, membres correspondants nationaux, avaient acquis dans les milieux professionnels ou scientifiques une grande autorité, notamment le Professeur P. MEUNIER auquel la Société de Chimie biologique a, dans son récent bulletin, rendu un émouvant hommage.

\*\*\*

Les nouveaux membres résidants élus cette année sont : d'une part M. le Professeur P. CRÉTÉ, dont les travaux en embryologie végétale poursuivent l'œuvre de son Maître, notre ancien Président, M. R. SOUÈGES, Membre de l'Institut, et d'autre part M. R. JEQUIER, dont l'activité scientifique commencée sous l'égide de notre Collègue, M. le Professeur R. HAZARD, continue dans le cadre de la Pharmacodynamie appliquée. Nul doute que l'un et l'autre nous apporteront encore des communications de grand intérêt.

Ont été élus membres correspondants nationaux : les Professeurs J. DELPHAUT, de Marseille, Ch. POLLÈS, de Nantes, R. FEUTRY, de Caen, et MM. J. SIBOURG, F. TARDY et G. VANHEMS.

L'Académie s'honore de compter maintenant parmi ses membres correspondants étrangers : M. le Doyen F. CARRANZA, de la Faculté de Pharmacie péruvienne de San Marcos et M. le Professeur A. C. CORREIA DA SILVA, de la Faculté de Pharmacie portugaise de Porto.

Notre Collègue, M. A. LIOT, est passé dans le savant et distingué groupement des membres honoraires, ce qui ne peut que l'encourager à maintenir son assiduité parmi nous, lorsqu'il sera remis de son récent accident.

De nombreux membres de notre Académie ont vu leur mérite reconnu et récompensé par les hautes distinctions dont j'ai le plaisir de rappeler ici la liste :

*Dans l'Ordre de la Légion d'Honneur*, M. le Doyen L. BINET, de la Faculté de Médecine de Paris, membre associé, a été promu Grand-Croix, MM. M. LEPRINCE et V. BRÛSTIER, Commandeurs, MM. H. DIACONO, R. GIRARD, M. MASCRÉ, H. PÉNAU, P. ROLLAND, R. SOUÈGES, et notre Président M. R. WEITZ, Officiers. M<sup>lle</sup> S. LAMBIN, MM. J. DESBORDES, J. A. GAUTIER, P. GESTEAU, P. JAULMES, C. KUHN, R. PARIS et G. RICHARD ont été nommés Chevaliers.

Dans l'Ordre de la Santé Publique, ont été promus Officiers MM. F. CAUJOLLE et G. DASTUGUE, nommés Chevaliers ; MM. M. BOUVET, E. CANALS, M. CHOAY, J. DESBORDES, J. DUPILLE, J. GIROUX, F. LAGARCE et G. VALETTE.

Dans l'Ordre de l'Economie Nationale, M. F. PREVET a été promu Commandeur et M. Ch. VAILLE, Officier.

Plusieurs de nos Collègues ont été distingués par diverses Sociétés savantes :

L'Académie des Sciences a décerné le Prix JECKER à M. le Professeur R. DELABY, le Prix LAURA MOUNIER de SARIDAKIS à M. le Professeur P. FLEURY et le Prix SCHUTZENBERGER à M. le Professeur M.-M. JANOT.

L'Académie Nationale de Médecine a élevé à sa présidence M. le Professeur H. HÉRISSEY et décerné le Prix DE MARTIGNONI à M. E. CATTELAÏN, le Prix PANNETIER à M. le Professeur H. GRIFFON, le Prix de la Fondation JANSEN à M. le Professeur Y. RAOUL et le Prix FOURNIER à M. le Professeur R. TRUHAUT.

Les Sociétés de Chimie biologique, de Phytiairie et de Phytopharmacie ont confié leur présidence à M. le Doyen René FABRE.

M. M. GARNIER a obtenu un Prix de Thèse de la Faculté de Pharmacie de Paris.

M. le Professeur H. HÉRISSEY a reçu la Médaille d'Or de la Ville de Lille à l'occasion de la Session du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens tenue dans cette ville.

M. le Doyen René FABRE a été nommé membre d'honneur des Sociétés de Pharmacie de Clermont-Ferrand et de Sao Paulo, des Sociétés italienne de Biologie expérimentale et argentine de Biochimie ; il a été élu Vice-Président de l'A.F.A.S. pour 1955.

M. le Professeur P. FLEURY a été nommé membre d'honneur de la Société argentine de Biochimie et il a été élu, avec MM. F. ARNAL et M.-M. JANOT, membre correspondant de l'Association de Pharmacie et de Biochimie de la République Argentine.

M<sup>me</sup> BLANQUET a été élue Présidente de la Société de Pharmacie de Clermont-Ferrand, M. G. DASTUGUE, Secrétaire général ; M. L. REVOL a été élu Président de la Société linnéenne de Lyon.

M. le Professeur R. TRUHAUT a été nommé : Président du Comité de recherche sur les facteurs de cancérisation de l'Union Internationale contre le Cancer, Membre du Conseil scientifique du Centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation.

M. le Professeur José CASARES GIL a été nommé Président perpétuel de la « Real Academia de Farmacia » de Madrid.

M. le Professeur H. BAGGESGAARD RASMUSSEN a reçu le grade de Docteur honoris causa de l'Université de Paris.

M. le Doyen G. RICHARD, de la Faculté de Pharmacie de Nancy, vient d'être nommé Recteur de l'Académie de Besançon.

Enfin, MM. R. CAVIER, A. MORETTE et R. TRUHAUT ont été nommés Professeurs sans Chaire, M. A. QUEVAUVILLER, Maître de Conférences, à la Faculté de Pharmacie de Paris.

\*\*\*

Suivant l'exemple de notre Secrétaire général, de nombreux Collègues sont allés porter le renom de la Science pharmaceutique française et le salut de l'Académie, parfois très loin par delà les airs.

Les Professeurs J. A. GAUTIER et J. E. COURTOIS ont adressé les vœux de notre Académie à la Société Pharmaceutique du Japon, au cours d'un voyage en Extrême-Orient, dont ils relatent actuellement, d'un ton alerte, les péripéties dans « La Pharmacie Française ».

M. le Professeur R. TRUHAUT, prenant la direction opposée, est allé au Brésil comme délégué de la France au VI<sup>e</sup> Congrès International du Cancer qui s'est tenu à Sao Paulo, en Juillet.

D'autres n'ont voyagé qu'au delà des mers. M le Professeur R. DELABY est allé au Liban, en passant par Naples où il a assisté, en sa qualité de Secrétaire, à deux réunions de l'Union Internationale de Chimie Pure et Appliquée, et par la Grèce où il a porté les vœux de l'Académie à la Société de Pharmacie Hellénique et fait plusieurs conférences dont l'une fut présidée par notre Ambassadeur.

M. le Professeur G. VALETTE s'est rendu à l'Annual Meeting of The Pharmacological Society qui se tenait cette année à Dundee, en Ecosse. Il a fait une conférence sur la Phytopharmacie devant la Pharmaceutical Society. En outre, il a représenté l'Académie au Congrès International des Pharmaciens Catholiques qui a eu lieu en Août, à Saragosse.

M. E. CATTELAÏN a prolongé son séjour en Angleterre et sa grande érudition lui a fait retrouver 10 volumes des Velins du Museum, ce qui a permis de compléter cette importante collection mutilée depuis 164 ans.

M. le Doyen R. FABRE a été rapporteur, avec le Professeur R. TRUHAUT, au 2<sup>e</sup> Congrès International de Médecine du Travail à Naples et au 5<sup>e</sup> Congrès Technique National de Sécurité et des Maladies Professionnelles à Strasbourg.

Les Pays-Bas ont accueilli M. le Professeur M.-M. JANOT à Leyde, comme délégué français du Pacte de Bruxelles dont il a présidé la récente session tenue à Paris.

A Amsterdam, M. le Professeur Y. RAOUL s'est rendu au Congrès de la Nutrition, MM. les Professeurs P. FLEURY et M. GUILLOT au Congrès de Biologie clinique.

M. le Professeur R. TRUHAUT a encore communiqué en Allemagne, à Bad Godesberg, pour le Symposium européen sur les Colorants alimentaires, et à Dusseldorf, aux Journées d'Hygiène Industrielle.

M. le Professeur J. E. COURTOIS s'est rendu aux Journées Biochimiques Franco-Italo-Helvétiques, à Naples et au Congrès International de Médecine et de Pharmacie militaires, tenu à Luxembourg, M. LEPRESTRE était présent en sa qualité de Président de la Fédération des Amicales de Pharmaciens de Réserve.

Si l'on peut encore parler de la sédentarité du pharmacien, ce n'est certes pas en songeant à nos Collègues ! D'autant plus que nombreux sont ceux qui ont pris une part active à diverses manifestations scientifiques ou professionnelles de la métropole.

Ainsi, MM. les Professeurs G. VALETTE et M. GUILLOT ont fait d'importantes communications au Congrès des Physiologistes de Langue Française, à Lille.

Le Professeur G. DASTUGUE, qui représentait l'Académie au 73<sup>e</sup> Congrès de l'A.F.A.S., à Poitiers, a présidé la Section de Pharmacologie dans laquelle ont notamment communiqué MM. F. CAUJOLLE, M. CHAMBON, R. CHARONNAT, J. CHEYMOL, G. DASTUGUE, J. DELPHAUT, H. DIACONO, A. GUILLAUME, Ch. LAPP, A. QUEVAUVILLER et D. VINCENT.

L'Académie a encore été représentée par MM. R. WEITZ et R. DELABY au 14<sup>e</sup> Anniversaire de la Mort d'Edouard BRANLY ; par MM. R. FABRE, J. CHEYMOL, A. GRIGAUT et P. ROLLAND au 10<sup>e</sup> Anniversaire de la Fondation de la Société de Pharmacie de Lille et par M. R. WEITZ, à la Séance annuelle de l'Académie Vétérinaire de France.

Aux Journées Pharmaceutiques Françaises, nos Collègues, P. BOUVET, R. CHARONNAT, M. GUILLOT, L. REVOL et M. VIGNERON parlèrent sur le thème de la conservation des médicaments, et MM. M. DELAVILLE, J. A. GAUTIER, P. GESTEAU, R. PARIS, J. CHEYMOL, M. PÉRONNET et G. VALETTE prirent part aux démonstrations pratiques ou firent quelques conférences très appréciées.

Au Congrès International de Botanique qui s'est tenu récemment à Paris, plusieurs de nos Collègues ont pris une part active, notamment MM. R. SOUÈGES, M. MASCRÉ, R. PARIS et P. CRÉTÉ.

Enfin, M. A. QUEVAUVILLER a rapporté sur les dangers du stockage du chlore liquide au Congrès Technique International de Prévention et d'Extinction du Feu, à Rouen.

Voilà n'est-il pas vrai, d'ailleurs incomplètement relaté, une activité hors les murs bien remplie ?

Mais comme la ruche aux abeilles laborieuses, notre Académie n'a pas fait qu'un travail extérieur, et c'est à l'élaboration de son miel que je vais maintenant m'arrêter.



\*  
\*\*

Un certain nombre d'ouvrages ont été présentés en séance :

*Techniques de l'expertise judiciaire*, par H. GRIFFON,

*Premier supplément à la Pharmacopée française, de 1949*, par M. KERNY,

*Mises au point de Chimie analytique pure et appliquée et d'analyses bromatologiques*, par J. A. GAUTIER.

*Toxicologie des produits phytopharmaceutiques*, par R. FABRE et R. TRUHAUT,  
et divers ouvrages anglais de botanique, envoyés par E. CATTE-LAIN.

Parmi les exposés généraux que nous avons eu le plaisir d'écouter, signalons tout d'abord les discours prononcés au cours de la Séance publique annuelle du 6 Janvier 1954, l'un par le Président O. BAILLY qui se félicita, dans la langue racée à laquelle il nous a accoutumés, de notre mode de recrutement qui facilite l'accès de notre Compagnie aux jeunes confrères qualifiés, l'autre par le Président R. WEITZ qui traita, avec l'autorité que lui confèrent trente et un ans de présence comme assistant dans la Chaire de Matière Médicale, de l'origine géographique des drogues et épices exotiques.

A la même séance, M. LEPRINCE brossa un tableau documenté de la vie de François DORVAULT.

Plusieurs conférenciers, membres correspondants étrangers, ont fait entendre dans cette salle divers exposés très appréciés :

M. le Professeur J. BÜCHI, de Zürich, « *Relations entre les propriétés physico-chimiques et l'activité pharmacodynamique* »,

M. le Professeur L. MARICQ, de Bruxelles, « *Les applications de l'électrodialyse dans les sciences pharmaceutiques* », et « *L'électrographie des ions* ».

M. le Doyen F. CARRANZA, de Lima, « *Les problèmes de bromatologie en Amérique espagnole* » et « *L'alimentation de l'indigène péruvien depuis l'époque précolombienne jusqu'à nos jours* ».

M. le Professeur M.-M. JANOT a présenté une *notice biographique* de Joseph-Louis PROUST, illustre apothicaire et chimiste.

Dans le cadre des Journées Pharmaceutiques Françaises,

M. le Professeur A. JERMSTAD, qui fut d'ailleurs chargé de transmettre les vœux de notre Académie à l'Institut de Pharmacie de l'Université d'Oslo, exposa « *Quelques années d'expérience avec la chromatographie sur papier* ».

M. le Professeur F. CAUJOLLE intéressa fort son auditoire avec « *Les azulènes* ».

et M. le Conseiller d'Etat J. V. HOURTICQ traita avec l'aisance d'un bel esprit qui a parfaitement saisi la philosophie de notre

profession, de « *Quelques faits nouveaux intéressant le droit pharmaceutique* ».

\*  
\*\*

L'aperçu d'ensemble des communications faites à notre tribune et dont la discussion est un des attrait de nos séances, peut se grouper arbitrairement, pour en faciliter l'exposé, en un certain nombre de rubriques.

*En Physique appliquée*, M. P. CORRIEZ a présenté un *appareil à cryoscopie du sérum sanguin*.

M. P. BONÉT-MAURY et ses collaborateurs ont apporté une contribution importante à l'un des problèmes majeurs de la Pharmacie homéopathique en décelant, grâce à des atomes marqués, la présence de ces éléments au cours des dilutions korsakoviennes.

M. P. DARMON et M<sup>lle</sup> D. FAUCQUEMBERGUE ont proposé « *Une méthode optique de dosage des acides aminés après chromatographie sur papier* ».

*En Chimie minérale*, M. R. CHARONNAT a présenté une note de M. Ch. MORIN sur « *La recherche de quelques impuretés dans l'oxyde de titane* ».

*En Chimie organique*, M. E. CATTELAÏN a examiné quelques points historiques du vocabulaire chimique.

M. G. TSATSAS a dévoilé, par l'ouverture du pli cacheté N° 41, sa « *Méthode de synthèse de quelques isostères de la lobéline* ».

et MM. R. PARIS et NGUYEN BA TUOC ont précisé la constitution chimique du morindoside, hétéroside des *Morinda*.

*En Chimie végétale*, divers principes ont été isolés des plantes, notamment un nouvel alcaloïde indolique de la grande Pervenche par MM. M.-M. JANOT et J. LE MEN, et deux pigmentés quinoniques de *Diospyros tricolor* par MM. R. PARIS et L. PRISTA.

*En Chimie analytique*, MM. J. A. GAUTIER et F. PELLERIN ont précisé les conditions d'application du « *dosage alcalimétrique des bases organiques dans les solvants non aqueux* ».

*En Chimie biologique*, M. R. LECOQ a appliqué au sang total, le dosage de l'adénine par formation d'adénine argentique.

MM. M., G. et J. DELAVILLE ont montré que l'on peut doser les différentes fractions protidiques du sérum sanguin en utilisant leurs solubilités variables dans l'alcool trichloracétique à 1 p. 100.

M. R. ARDRY avec J. STORCK a proposé une *méthode de détermination de la quantité de plasma déspecifié présente dans le sérum humain ou de l'animal perfusé* et, avec divers autres col-

laborateurs, il a utilisé l'acide phytique pour étudier la fixation du formol sur certaines protéines.

MM. M. MOURGUE et R. BARET ont pu démontrer, par guanidylation, que les diverses caséines présentent des teneurs en lysine différentes.

En Toxicologie, M. le Doyen R. FABRE a présenté un film réalisé par les Docteurs RODIER et BOYER et le Cinéaste CHENAY, sur « le manganisme » des mineurs marocains.

M. R. TRUHAUT a particulièrement attiré l'attention de l'Académie sur l'action cancérigène des matières colorantes utilisées dans l'alimentation et en thérapeutique.

M. A. FABRE a proposé de procéder à la diagnose des intoxications professionnelles par les hydrocarbures benzéniques en déterminant les sulfo-conjugués urinaires.

M. H. GRIFFON a présenté un travail de M. Djavad ATABAKHCH sur le sort de l'alcool dans le sang au cours de la putréfaction de ce tissu.

En Pharmacodynamie, MM. R. CHARONNAT et P. LECHAT ont poursuivi leurs recherches sur la modalité de l'anesthésie locale de la cornée du lapin.

M. A. QUEVAUVILLER et M<sup>me</sup> O. BLANPIN, utilisant la technique de RÉGNIER, ont signalé que ce phénomène est inhibé par les tweens.

MM. R. LECOQ, P. CHAUCHARD et M<sup>me</sup> H. MAZOUÉ ont persévéré dans l'utilisation de la méthode chronaximétrique pour tester les avitaminoses, notamment l'avitaminose P.

M. G. VALETTE avec M<sup>me</sup> J. ANGLADE-MARANDON, a comparé l'action de divers substituants du plasma sur la vitesse de sédimentation des hématies, avec M<sup>me</sup> M. RANSON, il a proposé une méthode biologique de titrage de l'hyaluronidase, fondée sur la rapidité de diffusion des solutions, sous la peau du lapin.

M. F. CAUJOLLE a comparé les effets de cinq dérivés vanilliques sur la fibre lisse.

M. A. QUEVAUVILLER et M<sup>me</sup> J. LOUW ont étudié le paludisme expérimental de la Souris à *Plasmodium berghei* et son utilisation dans un but chimiothérapeutique.

En Botanique, M. R. LÉBOIME a communiqué sur la systématique des diatomées.

M<sup>me</sup> A. ROLLEN a observé les modifications du noyau et des méristèmes radiculaires de l'oignon sous l'influence de l'alcool octylique.

M. R. PARIS, avec M. M. POINTET, a précisé l'origine botanique du Maria-Congo qu'il a identifié à *Geissospermum sericeum*, Apocynacée.

et avec M. P. LYS, *Origine botanique du « Polygala de Syrie »* qui est une Caryophyllacée, *Spergularia marginata*.

*En Microbiologie*, M. J. DESBORDES a montré que la coloration par le bleu de Nil, de certaines bactéries pathogènes s'explique par la nature de la charge lipidique du pourtour cellulaire.

MM. M. DELAVILLE et G. THIERY ont étudié le virus de la maladie de Carré du chien et celui de la myxomatose, maladie du lapin sur laquelle M. E. CATTELAÏN a apporté de nouvelles précisions.

MM. G. SCHUSTER et E. ALBERT ont expliqué les réveils des infections latentes à Salmonella par une action brutale de l'ACTH sur la cortico-surrénale.

MM. J. DESBORDES et G. SCHUSTER, s'appuyant sur les résultats obtenus par chromatographie sur papier ou par électrophorèse, ont comparé, en vue de leur identification, les lysats d'origine protéique ou microbienne, les toxines, sérums et vaccins.

*En Pharmacie galénique*, M. M. BOUVET a discuté des craintes soulevées par l'emploi du Sirop de Désessartz en pédiatrie,

et M. H. GRIFFON a présenté un travail de MM. J. MORAUX, P. GONNON et J. LACROUTE, sur l'identification, par des moyens physiques, de la teinture de Drosera.

MM. G. TIXIER et J. NEUDÖRFFER ont critiqué l'essai officiel des extraits de foie buvables et utilisé, pour le titrage de la vitamine B<sub>12</sub>, la technique de M<sup>lles</sup> LAMBIN et BRIGEAU.

Enfin, M. E. CATTELAÏN nous a encore fait profiter, dans ce domaine aussi, de son érudition en apportant quelques précisions de vocabulaire et d'Histoire.

\*  
\*\*

Quelques-uns de nos Collègues ont manifesté leur confiance à l'Académie de Pharmacie en déposant un certain nombre de plis cachetés :

N° 48, de MM. R. CHARONNAT, P. LECHAT et J. CHARETON ;

N° 49, de MM. R. CHARONNAT, P. LECHAT, J. CHARETON et A. BOÏME, le 17 Décembre 1953 ;

N° 50 et 51, par MM. L. DENIVELLE, J. SLEZIONA et M. MÉSANGUY, le 30 Juillet 1954 ;

N° 52, par MM. P. BLANQUET et Y. ARNAUD, le 4 Octobre 1954 ;

N° 53, par MM. NAU et P. RIVOALEN, le 30 Novembre 1954.

\*  
\*\*

Notre Académie, consultée par le Ministre de la Santé Publique et de la Population, s'est réunie plusieurs fois en Comité secret

pour donner son avis sur des laboratoires d'analyses ou sur des exonérations de certains toxiques.

\*  
\*\*

Mes chers Collègues, j'en ai terminé. Si j'ai été un peu long, il ne faut vous en prendre qu'à vous-mêmes. Une activité aussi débordante ne pouvait se résumer en quelques minutes. N'en déplaise au nouveau Secrétaire annuel, mon ami, le Professeur René TRUHAUT, qui en subira les conséquences l'an prochain pour la rédaction de son rapport, permettez-moi de souhaiter que 1955 soit une belle année de travail, comme le fut 1954.

Allocution de M. R. Weitz.

*Président sortant.*

Mes Chers Collègues,

Si, l'an dernier, j'éprouvais quelque appréhension en accédant à la fonction présidentielle que vous avez bien voulu me confier, je puis vous assurer maintenant que mes craintes se sont vite dissipées, en me sentant efficacement soutenu par tous les membres de notre Bureau, et en particulier par notre si dévoué Secrétaire général, M. le Doyen R. FABRE, véritable et puissant animateur de notre Compagnie.

Dans son rapport annuel, notre Collègue QUEVAUVILLER vous disait tout à l'heure combien il était heureux de constater la parfaite tenue de nos séances, ainsi que l'attention avec laquelle les orateurs sont écoutés. C'est à la fois une preuve du talent de ceux-ci et de l'éclectisme des auditeurs, le Pharmacien étant, à la suite de ses études et de ses lectures, apte à suivre des discussions se rapportant aux disciplines les plus diverses. Permettez-moi cependant de faire timidement observer aux présentateurs des communications que quelques-unes de celles-ci auraient sans doute gagné à être « mondées » du rappel de notions déjà bien connues ou de certains détails techniques, que l'auditeur intéressé pourra d'ailleurs trouver aux *Annales pharmaceutiques* lors de la publication du texte intégral, ou bien au sujet desquels il pourra questionner l'auteur, lors de la discussion appelée à suivre chaque communication. Je crois pouvoir ajouter qu'il est bien rare que l'exposé d'une de celles-ci exige réellement, en séance, une durée dépassant les dix minutes traditionnellement accordées.

Dans un autre ordre d'idées, vous avez pu constater parfois une diminution du nombre des candidats venant s'inscrire en vue des prix que l'Académie décerne à la fin de chaque année. Faut-il attribuer ce fait à l'excessive modestie de nos jeunes confrères, ou bien ceux-ci sous-estiment-ils les résultats acquis par leurs travaux ? Peut-être seulement ignorent-ils la nature et le nombre des prix auxquels ils sont admis à concourir, ou encore la modicité du montant de certains de ces prix détermine-t-elle,

— ce qui serait bien regrettable, — une relative indifférence de leur part ?

Je puis dire que votre Bureau a considéré cette situation et vous avez peut-être remarqué qu'il a fait son possible, dès cette année, pour attribuer aux lauréats un témoignage de satisfaction plus durable qu'une enveloppe modestement garnie.

\*  
\*\*

Après le rapport si consciencieusement détaillé établi par notre Secrétaire, je n'insisterai pas sur la vie de l'Académie de Pharmacie pendant l'exercice qui vient de s'écouler. Vous avez élu comme membres résidants deux collègues qui se sont déjà acquis, dans des domaines différents, une solide réputation : M. Pierre CRÉTÉ et M. Robert JEQUIER ; en votre nom, je leur renouvelle nos compliments de cordiale bienvenue. En outre, la nomination de plusieurs membres correspondants, tant nationaux qu'étrangers, en remplacement de ceux dont le destin nous a séparés, a eu pour effet de garnir au complet les cadres de notre Compagnie.

En ce qui concerne les manifestations intérieures, nous n'avons pas bénéficié, cette année, d'une solennité aussi grandiose que celle du 15 octobre 1953, le plus haut dignitaire de l'Etat venant en personne, accompagné de plusieurs ministres, assister à la cérémonie du Cent cinquantième de notre Compagnie ; cependant, grâce au généreux appui de la Faculté de Pharmacie, l'Académie a pu réaliser et distribuer *largamano*, l'été dernier, une brochure élégamment éditée et artistement illustrée, qui permettra à chacun de conserver un souvenir très précis de cette fête du Cent cinquantième. D'autre part, un fascicule des *Annales pharmaceutiques*, organe de notre Compagnie, a été entièrement consacré à la publication de travaux exposés au cours des séances de la Fédération internationale pharmaceutique, dont l'Assemblée générale a eu lieu à Paris, en septembre 1953.

Laissez-moi aussi vous rappeler la brillante réunion tenue par l'Académie le 6 octobre dernier, dans le nouvel amphithéâtre Bourquelot, et où il nous fut donné d'entendre les conférences magistrales de M. le professeur A. JERMSTAD et de M. le professeur F. CAUJOLLE, auxquelles succéda la causerie à la fois si documentée et si vivante de M. le Conseiller d'Etat Jean HOURTICQ.

Je n'aurai garde non plus d'omettre la savante conférence prononcée au mois de mars, ici-même, par notre éminent correspondant suisse, M. le professeur J. BÜCHI, qui vient tout récemment d'être placé à la tête de la Rédaction des *Pharmaceutica Acta Helvetiae*.

Enfin, l'Académie a entretenu des rapports fréquents avec de

nombreux corps savants, et ses avis ont été sollicités à maintes reprises par le Ministère de la Santé publique et de la Population.

En résumé, je crois pouvoir dire que 1954 mérite d'être marqué pour elle d'une pierre blanche et que, cette année comme par le passé, l'Académie de Pharmacie n'a pas failli à sa double mission, qui est, à côté de son rôle scientifique, de se pencher sur certains problèmes de l'exercice d'une profession dont elle apprécie le rôle humanitaire et la noblesse, et dont elle ne méconnaît nullement la complexité et les difficultés, qui sont, pour une bonne part, la conséquence d'une évolution technique et sociale accélérée.

Mes chers Collègues,

Je tiens, en terminant, à vous dire encore toute ma gratitude pour le grand honneur que vous m'avez fait en m'appelant à présider vos réunions pendant l'année 1954, et, conformément aux suffrages que vous avez exprimés pour le renouvellement de votre Bureau, je cède la Présidence à mon Ami GRIGAUT, j'appelle à la Vice-Présidence M. André AUBRY et au poste de Secrétaire annuel M. René TRUHAUT.



Allocution de M. A. Grigaut,

*Président pour 1955.*

Mes chers Collègues,

Permettez-moi de vous exprimer mes sentiments de profonde gratitude pour le grand honneur que vous me faites en m'appelant à la Présidence de votre Compagnie. Ce n'est pas sans émotion que je me vois occuper cette place où se sont succédés tant de savants pharmaciens. Je pense qu'il vous a plu de reconnaître en moi le praticien de l'une des belles spécialités de notre profession, la Biologie médicale, à laquelle je me suis consacré dès les premières années de mon internat en pharmacie. Aussi, mon intention est-elle de vous entretenir du laboratoire d'analyses médicales, dont la direction est confiée par la Santé Publique pour une grande part aux pharmaciens, et de la contribution que ceux-ci n'ont cessé d'apporter de tous temps à l'analyse biologique appliquée à l'étude des maladies et au diagnostic médical.

Mon premier contact avec la Biologie médicale remonte aux temps anciens où, sur les banes de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris, je suivais les cours d'un jeune professeur plein d'allant, LÉON GRIMBERT, à qui venait d'être confiée la chaire nouvellement créée de Chimie biologique. Bien que n'ayant pas été l'élève direct de ce Maître, je lui dois tout de l'enthousiasme avec lequel il enseignait la Chimie biologique à une époque où celle-ci était encore à ses débuts. Il sut faire un choix judicieux des méthodes analytiques existant alors, rejetant délibérément et condamnant celles qui n'offraient pas la précision voulue, marquant de son empreinte celles qu'il jugeait dignes de demeurer ou imaginant de nouveaux procédés. Son *Précis de Diagnostic chimique, microscopique et parasitologique*, en collaboration avec GUIART, fut pendant de longues années le guide précieux de nos travaux de laboratoire. En Bactériologie, ses études sur les réactions chimiques microbiennes furent le point de départ des méthodes bio-chimiques aujourd'hui communément employées pour la caractérisation des microbes.

J'eus la bonne fortune, au cours de mon internat en pharmacie, d'avoir comme collègues à l'Hôpital Cochin les disciples de ce Maître éminent, RONCHÈSE, BERNIER, LAUDAT qui se signa-

lèrent par leurs services rendus dans le Laboratoire du Professeur WIDAL, alors que j'étais moi-même interne en pharmacie du Professeur CHAUFFARD. Et ce m'est une occasion pour montrer combien la clinique peut tirer avantage de la collaboration du pharmacien dans l'édification du diagnostic et les soins à donner au malade.

Dans le service du Professeur CHAUFFARD l'interne en pharmacie suivait régulièrement la visite et son avis était constamment requis dans la discussion d'un symptôme tiré de l'analyse biologique et dans la direction du traitement. A propos de notre regretté collègue LAUDAT, le Professeur LEMIERRE s'exprimait ainsi dans une notice parue dans *La Presse médicale* du 3 Avril 1953 : « Pendant des années, LAUDAT a été pour ceux de l'école WIDAL une sorte d'arbitre auquel ils sont venus demander aide et conseil quand, pour un de leurs malades d'hôpital ou d'ailleurs, ils avaient besoin d'examen rapidement exécutés et offrant des qualités d'exactitude incontestables. Que de diagnostics ont pu être posés grâce à lui, que de traitements institués et menés à bien... ».

L'histoire de l'analyse médicale dont je vais maintenant retracer les grandes lignes nous montre par ailleurs le rôle important tenu par les pharmaciens dans l'institution des méthodes.

Au début, l'analyse était faite essentiellement d'observations directes et les Aphorismes d'Hippocrate nous renseignent sur la façon dont les maladies étaient reconnues par la simple observation des urines. Cette méthode atteignit son apogée au Moyen-Age où, de la couleur et des nuances des urines et de l'aspect du sédiment, on tirait toute une série de déductions en rapport avec les états cliniques. Il n'est jusqu'au diagnostic de la grosseesse qui déjà à cette époque pouvait être effectué par l'analyse des urines en surveillant l'apparition dans ce liquide, de certains corpuscules, les « atomes », rappelant plus ou moins la farine d'amidon.

L'analyse chimique des urines commence réellement avec COTOGNO qui, en 1770, découvre l'albumine urinaire dont BRIGHT devait en 1827 démontrer l'importance dans le diagnostic des néphropathies.

Nos premières connaissances sur l'albumine du sang datent de 1835-1840 où P. S. DENIS (de Commercy) se livra à un important travail d'analyse au moyen de sa méthode d'expérimentation par les sels. Il préluda ainsi aux recherches modernes sur la séparation des divers constituants protéiques du sang, découvrit le fibrinogène et mit en lumière la cause de la coagulation.

L'origine des observations sur le sucre remonte à WILLIS qui, en 1674, signala la saveur mielleuse des urines de certains polyuriques et découvrit la maladie diabétique. Matthews DOBSON reconnut en 1775 que les urines mielleuses prenaient par fermenta-

tation spontanée un goût vineux et FRANCK en 1791, additionnant ces urines d'un peu de levain obtint, dit-il, un alcool d'un goût agréable. Il faut attendre 1815 pour que CHEVREUL montre la présence dans les urines diabétiques d'un sucre analogue au sucre de raisin. L'identité du sucre urinaire et du glucose fut définitivement établie par CHEVREUL, DUMAS et BOUSSINGAULT.

La présence du sucre dans le sang, entrevue par ROLLO, fut établie par PARMENTIER et DEYEUX qui observèrent, d'autre part, l'augmentation de la fibrine du sang au cours des maladies infectieuses. Claude BERNARD et BARRESWIL, dès 1844, pratiquèrent les premiers dosages de sucre dans le sang et le foie au cours des expériences qui aboutirent à la découverte de la fonction glyco-génique du foie (Claude BERNARD, 1850).

La découverte de l'urée revient à ROUELLE LE CADET qui, en 1773, au cours d'importants travaux sur l'urine et le sang, reconnut sa présence dans l'urine de l'homme et des animaux. FOURCROY et VAUQUELIN (1799), poursuivirent ces recherches analytiques et les étendirent à la salive, au lait, à la sueur, et au sperme. Ils firent une étude approfondie de la substance découverte dans l'urine par ROUELLE LE CADET et lui donnèrent le nom d'urée. En 1821, PREVOST et DUMAS établirent l'existence de l'urée dans le sang et signalèrent son taux élevé au cours du mal de BRIGHT. Rappelons la contribution importante apportée par YVON dans le dosage de l'urée par l'hypobromite, grâce à l'uréomètre qu'il imagina et qui, aujourd'hui encore, constitue l'instrument de base du dosage de l'urée dans les laboratoires. FOSSE réalisa le dosage précis de l'urée par précipitation de cette substance au moyen du xanthydrol. En clinique, les observations de WIDAL montrèrent toute l'importance que revêt le dosage de l'urée sanguine dans l'appréciation de l'insuffisance rénale et la classification des néphrites.

L'acide urique fut découvert par le pharmacien suédois SCHEELE en 1775. Il le retira des calculs urinaires et lui donna le nom d'acide lithique, auquel fut substitué, par FOURCROY, celui d'acide urique. VAUQUELIN poursuivit l'étude de la composition des calculs urinaires et reconnut la présence abondante de l'acide urique dans les excréments des oiseaux et des serpents. GARROD, en 1848, réalisa le premier dosage de ce corps dans le sang, au moyen de son procédé original du fil, et signala son excès dans le sang des goutteux et des brightiques.

En 1775, CONRADI découvre le cholestérol dans les calculs biliaires, et CHEVREUL en 1819 l'isole à l'état de pureté et lui donne son premier nom de cholestérine. La présence du cholestérol dans le sang, entrevue par DENIS, fut définitivement établie par BOUDET en 1833. BOUDET retira du sang une seconde substance qu'il dénomma séroline et dont il montra la parenté avec la cholestérine. Nous savons aujourd'hui que la séroline n'était autre que du cholestérol estérifié.

La lécithine fut découverte par GOBLEY en 1846 dans le jaune d'œuf de poule et sa présence dans le sang démontrée en 1852 par le même auteur.

En ce qui concerne les substances biliaires, les premières recherches datent de 1702, époque où BAGLISI, bien avant GMELIN (1826), annonce que sous l'action de l'esprit de nitre, la bile jaune du veau vire au vert. PETTENKOFER, en 1844, décrit la première réaction pour la recherche des sels biliaires. JAFFE, en 1868, découvre l'urobiline, et MÉHU, en 1878, indique un procédé original d'extraction des pigments biliaires et de l'urobiline au moyen du sulfate d'ammonium.

Le dosage des substances minérales fut pratiqué de bonne heure dans les différents tissus et liquides de l'organisme et dès 1809, BERZELIUS publie l'analyse quantitative d'une urine d'adulte où, à côté de l'urée et de l'acide urique, figurent les principaux éléments minéraux aujourd'hui reconnus dans la constitution des urines.

La découverte du microscope (GALILÉE, 1614) révolutionna la Science, et ce fut le point de départ d'importantes disciplines dont bénéficia le diagnostic médical.

L'hématologie, en premier lieu, naquit des observations microscopiques de SCHWAMMERDAM (1658) et de MALPIGHI (1661) qui montrèrent la présence dans le sang de petits corpuscules pris à cette époque pour de la graisse. LEEWENHOECK perfectionnant le microscope, reconnut en 1673 que ces corpuscules étaient en réalité les vecteurs de la matière colorante du sang. La différenciation, la numération, et l'étude des globules rouges du sang ont permis de classer les anémies et les leucoses et de reconnaître les divers groupes sanguins et les maladies hémolytiques. Il est juste de rappeler ici, les noms de EHRLICH, HAYEM, MALASSEZ, BIERMER, LANDSTEINER, CHAUFFARD, WIDAL. Aujourd'hui, la pratique des ponctions de la moelle osseuse, de la rate et des ganglions lymphatiques est venue étendre et compléter les renseignements que fournit l'hémogramme, par ceux du myélogramme, du splénogramme et de l'adénogramme. En ce qui concerne la matière colorante du sang, l'hémoglobine a été isolée sous forme cristallisée par LEYDIG en 1849, et nous devons à LE CANU le premier procédé de préparation de l'hématine.

L'anatomie pathologique est de date plus récente. C'est seulement en 1839 que SCHWANN reconnut chez l'animal l'existence de cellules analogues à celles découvertes en 1665 par Robert HOOKE, chez les végétaux. La notion de tissu fut envisagée pour la première fois, par BICHAT, au début du dix-neuvième siècle. BICHAT considéra le cancer, non plus comme le produit d'humeurs hypothétiques, mais comme un tissu de nouvelle formation homologue des tissus normaux. Il en résulta un puissant moyen de diagnostic qui permit, non seulement de dissocier les

tumeurs malignes, des tumeurs bénignes, mais d'établir une classification des cancers en rapport avec leur nature et leur gravité.

La Bactériologie fut créée en 1880 par les mémorables travaux de PASTEUR. Dès ses premières recherches sur le choléra des poules, le staphylocoque et le charbon, PASTEUR mit en évidence le rôle du microbe dans l'infection, ainsi que les réactions qu'il suscite dans l'organisme, d'où les notions d'asepsie et d'immunisation qui ont révolutionné la médecine et la chirurgie.

Le laboratoire devait largement profiter de ces découvertes pour le diagnostic des maladies infectieuses par la pratique de l'examen direct, de la culture, de l'inoculation aux animaux, ainsi que par la recherche et l'utilisation des réactions provoquées par les microbes dans l'organisme.

En 1887, CHARRIN et ROGER, ensemençant le bacille pyocyanique, découvert par GESSARD, sur le sérum d'animaux vaccinés contre ce microbe, remarquèrent qu'au lieu de fournir une culture homogène, le germe se rassemblait en masse au fond du tube. Ce fut l'origine des méthodes d'agglutination dont WIDAL montra tout l'intérêt dans le diagnostic des infections typhiques et paratyphiques.

En 1895, BORDET et GENGOU reconnurent dans la réaction de l'organisme à l'infection, et d'une façon générale aux antigènes, l'intervention de deux principes : la sensibilisatrice et le complément, base des méthodes de déviation du complément que NEISSER et BRUCH, puis WASSERMANN appliquèrent au diagnostic de la syphilis.

En 1907, LEVADITI, MARIE et YOMANOUCI montrèrent que la réaction de WASSERMANN ne reconnaissait pas le mécanisme immunologique de la réaction de BORDET et GENGOU, mais était due simplement à la précipitation par les lipoides contenus dans les antigènes de substances engendrées par le tréponème. C'est alors qu'apparurent les réactions de floculation de VERNES, KAHN, MEINICKE...

Tout récemment, NELSON (1948) indiqua une réaction d'ordre immunologique basée sur la présence dans les humeurs des syphilitiques d'un anticorps provoquant l'immobilisation des tréponèmes.

Disons un mot de la Parasitologie, proche parente de la Bactériologie. Faite surtout d'observation directe, son origine remonte aux temps les plus reculés. Elle prit un nouvel essor avec la découverte de l'hématozoaire du paludisme par LAVERAN en 1880. Au moment où PASTEUR faisait connaître le rôle des microbes dans l'infection, LAVERAN mettait en évidence l'action pathogène des protozoaires vivant dans le milieu intérieur. On sait l'extension que prit par la suite l'étude des parasitoses sanguines dans la connaissance des maladies exotiques.

Parlons enfin de l'Endocrinologie, actuellement encore en plein

développement. Née en 1855 de la notion de sécrétions internes introduite par Claude BERNARD en physiologie, et des observations d'ADDISON montrant le rôle des capsules surrénales dans la maladie qui porte son nom, elle n'a fait que progresser depuis cette époque. Tour à tour, ont été isolées et chimiquement définies les hormones spécifiques des différentes glandes à sécrétion interne et leur action démontrée dans l'équilibre hormonal de l'organisme. Science expérimentale par excellence, l'Endocrinologie emprunte ses méthodes d'analyse à l'observation des effets produits sur les récepteurs hormonaux concurremment au dosage chimique des hormones ou de leurs métabolites.

Ainsi se sont créées peu à peu les disciplines et leurs méthodes utilisées au laboratoire d'analyses médicales. Dans l'accomplissement de cette œuvre, les pharmaciens ont leur participation. Parmi les premiers pionniers de l'analyse médicale, nous avons déjà reconnu les noms de ROUELLE LE CADET, SCHEELE, PARMENTIER, DEVEUX, VAUQUELIN, LE CANU, BOUDET, FIGUIER. Par la suite, l'œuvre des pharmaciens ne fit que s'accroître et s'étendre, et sans parler de ceux qui, actuellement, font progresser nos connaissances dans tous les domaines de la Biologie, citons encore GOBLEY, TANRET, MÉHU, YVON, PATEIN, DUFAU, MEILLÈRE, GESSARD, GRIMBERT, DENIGÈS, LAUDAT, Ch.-O. GUILLAUMIN.

Il m'est un agréable devoir de rendre hommage à ces grands devanciers qui nous ont montré le chemin de la recherche dans le domaine de la Biologie clinique, et resteront toujours pour nous un exemple et un enseignement.

LÉON GUIGNARD

(13 avril 1852 - 7 mars 1928).

par M. René Souèges, membre de l'Institut.

Mes Chers Confrères.

Pardonnez-moi si je ne parviens que difficilement à surmonter mon émotion en évoquant devant vous le souvenir de Léon GUIGNARD, savant d'une réputation universelle, auquel j'étais profondément attaché. Il eut la grande bonté de m'accueillir dans son laboratoire en novembre 1902, m'encouragea sans cesse dans mes recherches, fut mon conseiller dans des circonstances difficiles et me témoigna, jusqu'à sa mort, avec une indiscutable confiance, une paternelle affection. La veille de son décès, le soir, vers 19 h 30, j'étais passé le saluer ; il m'avait reçu debout dans l'antichambre de son cabinet, m'avait entretenu le plus amicalement du monde, se livrant à diverses réflexions, donnant libre cours à sa pensée sur les événements les plus récents. En le quittant, le laboratoire était désert, lumières éteintes, et je fus sans doute la dernière personne à qui il eût l'occasion d'adresser la parole dans cette maison. Il s'éteignait dans la nuit, quelques heures plus tard. J'ai conservé de ce coup brutal de la fortune et de ses circonstances l'impression profonde d'une douloureuse tristesse.

Je remercie, bien sincèrement, notre Secrétaire général, de m'avoir donné l'occasion de faire revivre devant vous cette belle figure d'un maître, qui, par ses bienfaits, a suscité de toutes parts des sentiments de gratitude qui ne s'apaiseront jamais.

Vous m'excuserez si j'ai accompli ma tâche bien imparfaitement. La notice biographique que Paul GUÉRIN lui a consacrée dans le *Bulletin des Sciences pharmacologiques*, accompagnée de la liste complète de ses publications, les discours qui ont été prononcés le 26 juin 1933, lors de l'inauguration du monument élevé à sa mémoire, dans le jardin, sous la fenêtre même de son laboratoire, vous ont apporté de nombreux détails sur l'œuvre scientifique et les mérites divers de Léon GUIGNARD. Je n'entrerai pas dans de nouveaux développements ; je m'arrêterai à quelques aspects de la vie de l'homme de science, me contentant de faire ressortir la haute portée des principales de ses observations, sur-

tout de montrer quels étaient ses méthodes de travail et les puissants moyens que son génie et sa grande culture générale lui permettaient de disposer pour saisir la vérité, en assurer les découvertes et les exposer.

Jean Louis Léon GUIGNARD naquit le 13 avril 1852 à Mont-sous-Vaudrey, dans le Jura, localité déjà célèbre pour avoir donné le jour, en 1807, à l'un des premiers Présidents de notre III<sup>e</sup> République. Pendant qu'il fréquentait l'école communale, l'abbé Bouvier lui donna des leçons particulières de latin et le fit entrer, en 5<sup>e</sup>, au pensionnat des Orphelins de Dole. Le 5 août 1870, il était reçu bachelier ès lettres, à Besançon, avec la mention « très bien ». Le 16 septembre 1871, il entra en qualité de stagiaire chez un pharmacien de la rue Belleville, puis passait, l'année suivante, à la pharmacie Cadel, rue Grange-aux-Belles, peu après, à la pharmacie Cassan, rue du Bac. Il terminait son stage le 26 octobre 1874. Comptez bien Messieurs, du 26 septembre 1871 au 26 octobre 1874 cela fait trois années largement dépassées et bien remplies.

En poursuivant sa scolarité à l'École de la rue de l'Arbalète, GUIGNARD s'inscrivit en Sorbonne pour obtenir le diplôme de licenciés ès sciences. Dans les hôpitaux, il est interne en 1876, titulaire de la médaille d'argent en 1878, puis de la médaille d'or en 1880, battant, dans ce dernier concours, par 3 points 3/4, son redoutable concurrent LEIDIÉ. Mais celui-ci prenait sa revanche, un peu plus tard, au concours de pharmacien des Hôpitaux, grâce à l'analyse. GUIGNARD en conçut quelque amertume ; il m'affirmait encore en 1908, à l'occasion de mon propre concours, avoir acquis la preuve que les erreurs qui lui avaient été imputées étaient dues à des impuretés dans le mélange des sels.

En 1881-82, il poursuivait et obtenait le diplôme de Pharmacien-supérieur ; il était Docteur ès sciences en 1882, chargé de cours, en 1883, puis en 1885, professeur à la Faculté des sciences de Lyon, enfin professeur, le 10 février 1887, dans notre École. Il avait 35 ans ; en 5-6 ans, s'était accomplie toute son ascension scientifique.

À partir de ce moment, il est bien des nôtres. Il conquiert ici tous les cœurs, et même, les adversaires que lui suscitent, momentanément, dans ses installations, certains conflits administratifs, rendent hommage à sa droiture, à son esprit de conciliation et lui vouent la plus profonde estime.

Il était nommé Directeur en 1900, à la mort de Gustave PLANCHON, Directeur honoraire en 1910. Il était entré à l'Institut le 11 février 1895, à 43 ans. Il était membre de l'Académie de Médecine, Membre associé de notre Académie de Pharmacie.

Que dire de l'homme avant de parler du savant ? Le portrait qu'en a tracé Auguste BÉHAL, son collègue d'internat et son colocataire à l'hôtel des Argonautes, ne demande aucune retouche :



« GUIGNARD était de taille moyenne, paraissant plutôt faible de constitution, quoique ses épaules fussent carrées. Il avait le front large, les traits un peu anguleux, le nez long, le teint bronzé et portait toujours une petite moustache de couleur noire, qu'il conservait à la fin de sa vie. Ce qui frappait en lui, c'étaient deux yeux bruns enfoncés sous l'orbite et dont l'éclat était remarquable et qui prenaient parfois une grande douceur ».

Voilà pour le physique ; pour ce qui est de ses jugements, plus exactement de son comportement dans ce qu'il est convenu d'appeler les « rapports sociaux », permettez-moi de vous en donner une idée en m'appuyant sur cette coutume qu'ont adoptée certains de comparer les hommes à l'un ou à l'autre des deux pittoresques héros de Michel CERVANTÈS. On dit, par exemple, d'un tel qu'il est plus près de Don Quichotte que de Sancho Pança, de tel autre qu'il rappelle plutôt l'écuyer que le chevalier. Appliquée à GUIGNARD, que donne la règle ? Un jour, au sujet d'une affaire pénible dans laquelle un de nos confrères, pharmacien praticien, se trouvait impliqué, il me déclarait péremptoirement à la fin de notre entretien : « Voyez-vous, SOUVÈGES, il ne faut jamais céder à l'injustice ». Mais, peu après, au sujet d'une autre affaire, moins grave certes, mais qui me touchait d'assez près, il ajoutait comme je prenais congé : « Voyez-vous, mon ami, il y a des couleuvres qu'il faut savoir avaler ». Je m'inclinai et me retirai, pensif, le pas alourdi sous le poids de ces apophtegmes contradictoires. — Somme toute, GUIGNARD, qui tempérerait la rigidité de ses principes par un solide bon sens, était certainement plus proche de Don Quichotte que de Sancho ; toute une vie consacrée à des travaux désintéressés et à répandre des bienfaits autour de lui en donne la preuve évidente. D'ailleurs, est-il besoin de vous le rappeler, GUIGNARD, est mort pauvre.

\*  
\*\*

Il faut faire deux parts dans son œuvre botanique. L'une, de science pure, est relative à la *forme* des espèces végétales, à leur reproduction et à leur mode de développement ; l'autre se rapporte à des questions d'ordre pratique, à des applications dans le domaine de la chimie physiologique, de la micrographie, de la pharmacologie, de la bactériologie, de la parasitologie. C'est incontestablement à la première série de ces recherches que Léon GUIGNARD doit sa grande renommée, la place qu'il occupe parmi les savants qui honorent l'humanité.

Pour se faire une idée de la grande importance qu'ont revêtue les questions des formes et celles de leurs transformations au siècle dernier, il faut se reporter aux années 1872-1875, époque à laquelle Philippe VAN TIEGHEM inaugurerait ses recherches sur la structure des plantes vasculaires. Il régnait alors comme l'a souligné Raoul COMBES, dans l'une de ses publications, « une

grande confusion sur la nature exacte des divers organes de ces plantes et sur les rapports de structure qui existent entre eux ».

VAN TIEGHEM formule les règles qui président à la distinction des membres fondamentaux, racine, tige, feuille ; il montre que ces membres comprennent trois régions, l'épiderme, l'écorce et la stèle ; il définit exactement, par leur origine, l'endoderme et le péricycle et fonde finalement la théorie classique de la constitution des plantes vasculaires à laquelle se rallient les botanistes qui ont suivi et qui représentent l'« Ecole botanique française ».

GUIGNARD, encore interne, entre au laboratoire de VAN TIEGHEM pour y préparer ses thèses et devient disciple du savant anatomiste. Mais les travaux qu'il y poursuit prennent une direction divergente et s'engagent dans une sorte de spécialisation. C'est sur une méthode *statique* d'investigation que VAN TIEGHEM avait établi ses théories morphologiques ; GUIGNARD, adoptant la méthode *cinématique*, transforme la morphologie, inaugure la vraie science du développement, c'est-à-dire l'étude des processus successifs conduisant, à partir des stades les plus simples, aux structures compliquées définies par la morphologie statique. En même temps, d'autres disciples de VAN TIEGHEM, par exemple les physiologistes Gaston BONNIER, LECLERC DU SABLON, Marin MOLLIARD et leurs continuateurs, s'engagent dans des études de morphologie *dynamique* c'est-à-dire dans l'analyse des forces qui conditionnent les formes.

Les méthodes de morphologie cinématique se sont montrées avec GUIGNARD particulièrement fécondes ; elles lui ont apporté de brillantes moissons jusqu'aux dernières années de sa vie, jusqu'à ses remarquables observations sur les Apocynacées et les Asclépiadacées, allant de 1917 à 1922. Se sont succédées à un rythme à peu près régulier, depuis 1881, toute une série de publications relatives à la morphogenèse, au développement de l'embryon et de l'albumen, à la polyembryonie, au développement et à la structure des téguments des graines, à l'origine et la formation des organes reproducteurs, du sac embryonnaire, du pollen, des gamètes mâles et femelles, à la fécondation, au noyau, aux différents modes de division cellulaire, au comportement des chromosomes, à la réduction chromatique, au fuseau mitotique et aux centres cinétiques, etc...

Vous pensez bien qu'il n'est nullement dans mon intention de vous présenter une analyse, même succincte, de tous ces travaux en mettant en lumière ce qu'ils contenaient d'original.

Je ne veux retenir que deux grandes questions parmi celles qui ont été envisagées : d'abord celle qui se rapporte à la construction de l'embryon chez les plantes dicotylédones, puis celle qui concerne ce que l'on a appelé la double fécondation.

En 1870, Johannès HANSTEIN, savant allemand, publiait un important mémoire qui marque une date dans l'histoire de l'embryogénie des plantes angiospermes. Généralisant outre mesure, ce savant établissait dans ses conclusions que le développement de l'embryon chez ces plantes se rattachait à deux types seulement: celui des Monocotylédones représenté par l'*Alisma Plantago* et celui des Dicotylédones représenté par le *Capsella Bursa-pastoris*. En 1879, Melchior TREUB démontrait déjà que les conclusions de HANSTEIN ne s'appliquaient pas aux Orchidées et n'étaient par conséquent nullement valables pour l'ensemble des Monocotylédones. Très peu de temps après, en 1881-82, GUIGNARD, à la suite de ses observations portant sur un assez grand nombre d'espèces de Légumineuses, démontrait, à son tour, que les règles définissant le type du *Capsella* ne se retrouvent pas chez cette grande famille de Dicotylédones, que celle-ci offre des formes embryonnaires très disparates ne pouvant être rapportées à aucun des types précédemment décrits. On observe, en effet, chez les Légumineuses, tantôt des embryons sans suspenseur, tantôt des embryons qui en sont accompagnés. Dans ce dernier cas, le suspenseur peut être rudimentaire, constitué de 3-4 cellules ou assez profondément développé, formant soit un massif arrondi ovoïde, soit un filament dans la composition duquel entrent une série de paires linéaires ou de simples éléments superposés, sans caractères bien distincts. Dans la majorité des Légumineuses, le suspenseur n'affecte aucune relation essentielle avec l'embryon. La question de l'origine de l'hypophyse, celle de sa participation à la construction de l'embryon se trouvent ainsi mises en doute et contestées. Quant à la différenciation des histogènes, l'auteur remarque que l'épiderme s'isole plus ou moins rapidement à la surface du globule embryonnaire, avant l'apparition des cotylédons. Chez les *Acacia*, la différenciation des tissus internes se montre avec netteté et le cylindre central devient visible avant que n'apparaissent les protubérances cotylédonaires; par contre, chez les *Viciées*, les cotylédons ont déjà pris un accroissement considérable, alors que l'axe est encore très réduit et ne présente aucune différenciation interne appréciable.

Comme on le voit, ces observations mettaient en lumière que les règles du développement embryonnaire sont profondément variables avec les familles, même avec les genres et les espèces; elles ne traduisaient pas seulement de simples faits nouveaux venant se substituer à des erreurs antérieures accidentelles, mais il en découlait une vérité première de portée générale, comme un principe fondamental, amenant, par ses applications et dans le déroulement de ses conséquences, une véritable révolution dans les idées, — ouvrant de vastes horizons à l'embryogénie comparée dont le domaine se trouvait ainsi lié à celui de l'évolution même des espèces, — permettant, en outre, d'entrevoir le moment où les caractères embryogéniques pourraient utilement

intervenir dans une classification naturelle, à la mode moderne, c'est-à-dire phylogénétique : car, en raison même de l'étroite interdépendance de l'embryogénie et de la phylogénie, celle-ci pouvait tirer de celle-là de sérieux critères de distinction et, dans les discussions, des arguments irréfutables.

En 1877, Edouard STRASBURGER, autre savant allemand, remarquait la présence dans les grains de pollen, de deux noyaux, l'un végétatif, l'autre reproducteur, ce dernier se divisant, à la germination, en deux autres noyaux, les deux gamètes mâles. En 1877 encore, le même savant constatait que, chez le *Mono-tropa Hypopitys*, le noyau végétatif disparaissait dans le protoplasme et qu'un seul des deux noyaux mâles, s'introduisant dans l'oosphère, se conjugait avec le noyau de cette cellule. Que devenait le deuxième gamète mâle ?... C'est seulement en mars-avril 1899, c'est-à-dire 20 ans plus tard, que la réponse à cette question fut apportée, à peu près en même temps et à l'insu l'un de l'autre, par NAWASCHINE, observant le *Fritillaria tenella*, et par GUIGNARD, examinant le *Lilium Martagon*. Ces deux savants purent démontrer que le deuxième gamète se fusionne avec le noyau secondaire du sac pour engendrer un œuf accessoire d'où dérive, par divisions successives, ce tissu nourricier que constitue l'albumen. Pendant une dizaine d'années Léon GUIGNARD s'applique à établir la généralité du phénomène dans les familles les plus diverses des Mono- et des Dicotylédones. Cette découverte eut un retentissement considérable et pose encore actuellement des problèmes qui font l'objet de passionnantes discussions.

Par exemple, on s'efforce toujours de saisir la véritable signification de la *triple fusion* que comporte le phénomène, le noyau secondaire du sac résultant lui-même de la fusion des deux noyaux polaires à nombre haploïde de chromosomes comme le gamète mâle. Les premiers noyaux d'albumen possèdent ainsi 3 fois le nombre haploïde, mais très tôt ce nombre tombe au chiffre diploïde.

A quoi correspond dès lors la triple fusion ?... On admet qu'elle constitue comme un puissant *stimulus* à la formation de cellules fortement nourricières. Mais il existe des graines exalbuminées dans lesquelles le rôle nourricier se trouve rempli, sans intervention d'un stimulant spécial, par des cotylédons charnus ou par un périsperme, c'est-à-dire par un albumen d'origine nucellaire.

D'autre part, cette triple fusion mettait en lumière d'une façon indiscutable la distinction à établir entre l'albumen des Angiospermes et l'endosperme des Gymnospermes, deux formations que beaucoup s'obstinent encore à confondre et désignent sous la deuxième seule de ces deux expressions. L'endosperme des Gymnospermes est un véritable prothalle femelle constitué avant la fécondation et qui trouve son correspondant, chez les Angios-

permes, non dans l'albumen, mais dans le noyau du sac, les noyaux polaires, les synergides, les antipodes, tous éléments antérieurs à la triple fusion. La graine des Angiospermes ne saurait de la sorte comporter d'endosperme, puisque ces éléments disparaissent pendant ou peu après la fécondation. Cependant, certains auteurs étrangers, pour marquer la différence, ont adopté la solution, encore très imparfaite, d'appeler l'albumen, *endosperme secondaire*, l'expression *endosperme primaire* étant réservée à l'endosperme véritable des Gymnospermes.

La triple fusion, en outre, permettait d'expliquer de nombreux faits de métissage et d'hybridation, le deuxième gamète, d'origine paternelle, imprimant à l'albumen d'origine surtout maternelle par les deux noyaux polaires, des caractères du père, et amenant ainsi des phénomènes dits de *xénie* par opposition aux processus d'hérédité normale dont l'oosphère et le premier gamète se trouvent seuls les déterminants.

Il découlait encore de ces faits qu'il ne saurait y avoir, à proprement parler, deux fécondations, l'une donnant l'embryon, l'autre l'albumen, l'hérédité étant seule liée à la première. — D'ailleurs il n'y a pas de place, dans le cycle spécifique, comportant la succession des stades gamétophytique et sporophytique séparés par la méiose et la fécondation, pour cet embryon accessoire produit par la prétendue deuxième fécondation. La triple fusion est en réalité une *pseudo-fécondation* comme le faisait déjà remarquer GUIGNARD réagissant contre une interprétation trop absolue, trop excessive et en même temps apparente des phénomènes, qu'avaient adoptée certains botanistes, LE MONNIER particulièrement. Pour NAWASCHINE, la double fécondation est à rapporter à une forme de polyembryonie.

Il ne peut nullement être question, mes chers confrères, de me livrer à de semblables commentaires au sujet des autres publications de Léon GUIGNARD. Pour ce qui concerne celles qui intéressent la *biologie générale*, je me trouverais entraîné, non seulement à vous donner un résumé succinct de ce qu'elles apportaient de nouveau, mais également à m'engager dans les discussions rigoureuses qu'elles suscitèrent et auxquelles participèrent de grands savants étrangers, tant botanistes que zoologistes. Je dois ajouter, d'ailleurs, que beaucoup de leurs résultats (par exemple, en ce qui touche le sac embryonnaire ou la cytodière) ont été largement dépassés depuis par de très nombreuses observations, auxquelles ils ont servi d'appui, si l'on veut, mais qui aujourd'hui les ont pour la plus grande part réduits à la valeur de simples données historiques.

\*  
\*\*

Les recherches de Léon GUIGNARD relatives à des applications, quoique n'ayant pas la même portée scientifique générale, ne sont

pas moins dignes d'intérêt. Du point de vue professionnel, elles nous touchent directement. Parmi les plus remarquables, on peut citer d'abord celles qui concernent l'étude et la localisation des glucosides sulfurés et des glucosides cyanogénétiques, et celles de leurs enzymes. — Les premiers de ces composés ont pu être décelés chez un grand nombre d'espèces de Crucifères, dans les organes végétatifs et les organes de la reproduction ; ils ont été également découverts dans d'autres familles, chez les Capparidacées, les Tropéolacées, les Limnanthacées, les Résédacées, les Papayacées. — L'étude des composés cyanogénétiques a toujours été accompagnée des plus rigoureux dosages de l'acide cyanhydrique libéré. Les plantes qui en ont fait l'objet se classent parmi les Rosacées, les Passifloracées, concernent, en outre particulièrement les genres *Ribes*, *Sambucus*, *Phaseolus*. On sait que c'est à la suite de nombreux cas d'empoisonnement dans la province de Hanovre et dans la cavalerie des omnibus de Paris que GUIGNARD fut amené à s'occuper des graines du *Phaseolus lunatus*, qui s'étaient répandues dans les marchés sous le nom de Haricots de Java ou de Birmanie.

Les études sur les principes cyanogénétiques avaient conduit GUIGNARD à entreprendre des expériences sur l'influence réciproque, dans la greffe, du porte-greffe et du greffon. Les conclusions suivantes tirées de ces expériences ont été généralement acceptées : « Malgré les échanges de matières, écrit GUIGNARD, qui s'effectuent pour la nutrition et le développement des individus associés par le greffage, certaines substances peuvent rester localisées dans l'un ou l'autre des deux conjoints : c'est là un fait que l'étude des plantes à acide cyanhydrique me paraît mettre très nettement en évidence. Dans la symbiose artificielle que réalise le greffage, chacune d'elles conserve son chimisme propre et son autonomie ».

Ainsi GUIGNARD admet que les mouvements de sève qui s'établissent entre les deux associés amènent le transport de ces facteurs de croissance qui ont fait depuis l'objet de si nombreuses recherches et auxquels peuvent être rapportés les effets indéniables que la culture cherche à obtenir par la pratique du greffage. Mais, d'autre part, il demeure évident que se localisent dans l'hypobioté ou l'épibioté des substances résultant de leur chimisme propre et qui seraient des produits du catabolisme, des déchets ou des matières de réserves strictement spécifiques.

Par de patientes observations micrographiques, GUIGNARD parvint à résoudre les questions obscures relatives au développement et à la constitution exacte de l'appareil sécréteur chez certaines plantes, tout particulièrement en ce qui concerne les canaux mucifères des Laminaires, les canaux oléorésineux d'origine protogène des *Copaifera* et des *Daniellia*.

Seul ou en collaboration avec CHARRIN ou SAUVAGEAU, il a abordé divers sujets de parasitologie et de bactériologie, s'appli-

quant à améliorer des méthodes d'investigation, attirant l'attention sur le problème particulièrement troublant du polymorphisme de l'espèce chez les organismes inférieurs.

Son *Guide du Jardin botanique* et son *Guide de l'Inspecteur en pharmacie* sont de petits ouvrages toujours en faveur et sans cesse consultés.

Au cours de ses différentes recherches GUIGNARD a dû imaginer de nouvelles techniques ou modifier les anciennes ; il a employé le réactif de Millon pour localiser les enzymes, préconisé l'emploi de l'orcanette au chloral pour colorer dans les tissus les produits de sécrétion tels que résines, latex, essences, oléorésines, préparé un papier sensible picro-sodé pour déceler des traces d'acide cyanhydrique.

✽

Ceci m'amène, mes chers Confrères, à vous dire un mot de l'habile et méticuleux technicien que fut Léon GUIGNARD. Ses qualités techniques, je n'hésite pas à les rapporter aux bonnes habitudes qu'il a dû contracter au cours de son très long stage pharmaceutique. Et en cela il a bien été des nôtres ; il s'est montré le pharmacien-type, idéal, consciencieux, ayant le goût du travail bien fait, veillant à tous les détails, s'appliquant à obtenir des préparations microscopiques, propres, bien colorées, bien étiquetées, qu'il avait ensuite plaisir à examiner, à plusieurs reprises, et dans lesquelles il arrivait à découvrir distinctement les plus fines structures.

Il travaillait dans un cabinet aux dimensions fort modestes où tout se trouvait parfaitement rangé dans des armoires et des tiroirs. Son microscope comportait un statif fort simple et un appareil optique ne dépassant guère en puissance celui dont disposaient nos étudiants. Un objectif à immersion à 1/12 lui suffisait largement pour les fines structures. Lui faisant remarquer un jour que nous aurions peut-être intérêt à adopter des grossissements plus forts. « Inutile, me répondit-il avec vivacité, nous avons encore de belles découvertes à faire avec ceux que nous employons ».

Dans les premiers temps, il faisait les coupes, même celles des organes les plus délicats, ovaires et ovules, à main levée, en fixant dans ces deux cas l'objet dans du collodion. Le microtome dont il se servait pour les coupes en série était du modèle le plus simple et le plus aisément maniable. Il prenait tout particulièrement soin de ses rasoirs dont il surveillait fréquemment le bon état du tranchant, par un examen à la loupe, voire au microscope.

Il se montrait très difficile pour les réactifs ; il les préparait lui-même en commandant les matières premières aux firmes les plus réputées de France ou de l'étranger. Les grandes maisons

de produits chimiques colorants lui envoyaient leurs catalogues ; il y trouvait des formules développées qu'il scrutait avec intérêt, et je le trouvai un jour tout joyeux, après une visite que venait de lui faire Auguste BÉHAL, d'avoir pu « coller » son ami, célèbre chimiste organicien, sur les détails d'une constitution moléculaire. Aujourd'hui encore, le laboratoire de botanique possède dans ses armoires des flacons de réactifs dont les étiquettes sont écrites de sa main.

C'est dans l'*observation* que Léon GUIGNARD faisait état des plus belles qualités du savant véritable. Car l'observation, Messieurs, ne consiste pas uniquement à disposer son œil au-dessus de l'oculaire et à regarder, même avec attention. Elle doit être d'abord servie par une bonne vue, et celle-ci doit être suffisamment entraînée, c'est-à-dire éduquée, une parfaite éducation de tel ou tel organe des sens étant toujours nécessaire à l'ouvrier ou à l'opérateur quelconque qui est appelé à s'en servir. Avec cette première condition, d'ordre physique, l'observation requiert encore une intelligence pénétrante, capable de distinguer les moindres ressemblances ou différences, et, parmi ces dernières, celles qui sont accidentelles ou essentielles, celles qui relèvent du contingent ou du nécessaire. Enfin, l'observation scientifique demande des qualités morales, l'impartialité surtout, si difficile et si rare, qui met en garde contre le parti-pris et laisse voir les choses comme elle sont et non telles que nous les désirons dans l'intérêt d'un système préconçu. GUIGNARD possédait, au plus haut degré, ces qualités physiques, intellectuelles et morales.

Il dessinait lui-même, à la chambre claire, tous les détails observés. Ses dessins exécutés au crayon étaient ensuite reproduits à l'encre de chine, le plus souvent, sous son contrôle le plus sévère, par Ernest BONARD, véritable artiste attaché au service. On pourra toujours, dans ses mémoires, admirer la finesse et les beautés de ses illustrations. — En passant, je crois être de mon devoir de rendre hommage à d'autres de ses serviteurs qui, avec un dévouement sans bornes, lui ont apporté leur concours dans ses différents travaux, à Jean DEMILLY d'abord, le jardinier chef qui veillait à la culture et à la récolte, aux stades favorables, des plantes faisant l'objet des recherches ; à son préparateur, Clément GIRARDEAU, ensuite, polyglotte érudit, qui assurait la traduction des publications étrangères ; à son excellent garçon Paul LESAIN, spécialiste de peintures murales, quelque peu bohème, dont le pinceau a enrichi le laboratoire d'une collection de tableaux de cours, la plus belle que je connaisse.

Le temps me manque, mes chers confrères, pour vous parler du *Professeur*, du *Directeur* et de l'*Administrateur* que fut Léon GUIGNARD, de son rôle dans l'établissement de notre Législation actuelle dès le commencement de ce siècle, de la part qu'il a



prise à la création du Laboratoire des Fraudes, de l'attention soutenue qu'il a portée à l'organisation ou à la réorganisation de l'enseignement pratique de la microbiologie, de la micrographie et de la parasitologie, à l'excellente tenue, à l'enrichissement du jardin et des serres.

Je ne saurais, cependant, abandonner mon sujet sans vous dire un mot de l'écrivain, qui, chez notre maître, a si largement aidé à la réputation du chercheur.

Ses rédactions sont remarquables par leur clarté et leur précision, la correction grammaticale, l'ordre des parties, la distinction, même la noblesse du style. Sa période, longue parfois, traduit avec aisance toutes les nuances de sa pensée.

Il n'employait que des termes propres et choisis ; il combattait les néologismes, les locutions vagues trop abstraites ou étrangères. Quand il était obligé de se servir d'un mot nouveau, généralement composé ou avec préfixe, il le construisait selon les règles strictes de notre langue. Il se montrait particulièrement sévère dans l'orthographe des noms latins et dans celle des expressions françaises qui en dérivent. A la commission du Codex de 1907, il eut un assez vif accrochage avec Emile JUNGLEISCH qui s'obstinait à ne pas reconnaître la nécessité de faire figurer la lettre *h* dans la désinence du terme « strophanthine » comme elle existe dans le nom du genre « *Strophanthus* ». Qu'eut-il pensé, qu'eut-il dit, s'il avait vécu, de la suppression, *in extremis* et à l'insu des rédacteurs signataires des textes, de l'article devant le nom latin des plantes dans la VII<sup>e</sup> édition de 1949 ?

A lire aujourd'hui tous ses écrits, ses descriptions, ses comparaisons, ses réflexions et ses critiques, ses rapports, ses notices, ses allocutions et ses discours, loin d'éprouver la moindre fatigue, on est séduit et comme entraîné à plaisir, car il a eu le « talent de tout éclaircir », de ne pas introduire dans ses rédactions « un seul mot dont il ne pût rendre compte ». On ne peut vraiment lui refuser cette *netteté* que VAUVENARGUES appelait le « Vernis des maîtres » et qui assure la pérennité de son œuvre.

RAPPORTS SUR LES PRIX  
DE L'ACADÉMIE DE PHARMACIE.

PRIX DES THÈSES.

SECTION DES SCIENCES PHYSICO-CHIMIQUES,

par une Commission composée de :

MM. GUILLOT, GAUTIER et DOMANGE, *rapporteur*.

*Sur l'utilisation des propriétés oxydantes du Vanadium pentavalent en Chimie analytique,*

par G. GAUDEFROY.

Il a été mis en évidence un certain nombre de faits nouveaux que l'on peut résumer ainsi :

I. — L'oxydation de l'arsenic trivalent par une solution vanadique est généralement lente. Il a été constaté que, dans les conditions opératoires observées, elle est favorisée :

- a) par l'intervention d'un excès de réactif oxydant par rapport à la proportion de réducteur ;
- b) par l'augmentation de la concentration des ions réagissants ;
- c) par l'augmentation de l'acidité du milieu ;
- d) par la présence d'acide phosphorique ;
- e) par l'élévation de la température ;
- f) par la présence de certains catalyseurs : on a signalé l'action catalysante de l'iode et de l'iodure de potassium.

Les données précédentes ont permis d'établir un procédé de dosage de l'arsenic trivalent par l'anhydride vanadique.

II. — L'action du sulfure d'ammonium sur une solution de métavanadate d'ammonium varie selon la teneur en ions  $S^{2-}$  du mélange réactionnel :

- a) — Pour de faibles concentrations, le sulfure d'ammonium

exerce essentiellement une action réductrice sur le vanadium pentavalent ; le métavanadate est transformé en hydroxyde de vanadyle qui précipite. Seule une faible proportion de vanadium subit, en outre, une sulfuration, mais le thio-sel rouge soluble ainsi formé s'hydrolyse avec le temps, pour donner également de l'hydroxyde de vanadyle.

b) — L'apport d'un grand excès d'ions  $S^-$  permet d'éviter cette hydrolyse ; on transforme alors intégralement le vanadium en thio-sel stable et l'on obtient une solution d'où le vanadium est susceptible, par acidification, d'être précipité quantitativement sous forme de sulfure.

Dans les conditions habituelles de l'analyse, un tel précipité contient une faible proportion d'oxygène. Il a été démontré que cet élément provient d'une oxydation partielle du sulfure de vanadium et que sa présence pouvait être évitée en opérant la précipitation à l'abri de l'air.

Le précipité est constitué par un mélange, en proportions variables, de soufre et d'un sulfure  $S_nV$ , dont l'indice « n » tend vers la valeur 5. Ce sulfure  $S_5V$  dont il est démontré l'existence, pourrait être obtenu en chauffant le précipité dans le vide à  $200^\circ$ .

Après épuisement du précipité par le sulfure de carbone, ou par fractionnement thermique à  $300^\circ$  dans le vide, le sulfure  $S_4V$  a été obtenu ; l'existence de ce tétrasulfure, affirmée par divers auteurs, qui l'ont préparé par voie sèche, est ainsi confirmée en ce qui concerne la voie humide.

La dissociation des corps précédents, dans le vide à  $400^\circ$  a permis d'isoler le disulfure  $S_2V$  qui n'a pas encore été signalé ; ce composé se différencie des précédents, en particulier par son insolubilité dans la soude. Sa structure cristalline est identique à celle du sélénure  $Se_2V$ .

Par dissociation à  $700^\circ$ , le disulfure donne le sesquisulfure  $S_3V_2$  classiquement préparé par la voie sèche.

Tous ces composés sulfurés peuvent être également obtenus en partant de la solution d'un sel de vanadyle.

A aucun stade on n'a pu retrouver le sulfure  $S_5V_2$  auquel on parviendrait, selon certains auteurs, tant par la voie sèche que par la voie humide.

Dans le domaine de la Chimie analytique, ce travail a permis d'établir les conditions de la précipitation totale, et par suite le dosage du vanadium, que celui-ci soit à l'état pentavalent ou à l'état tétravalent.

III. — Les courbes représentatives de la réduction du vanadium pentavalent par les premiers termes de quelques fonctions oxygénées de la série acyclique, ont conduit à un classement par ordre de pouvoir réducteur croissant.

a) — Le pouvoir oxydant du vanadium pentavalent est spécialement sensible au pH du milieu, et certains composés qui sont

oxydés pour une forte acidité, demeurent inattaqués pour des acidités plus faibles. Ces faits ont permis d'expliquer les contradictions relevées dans la bibliographie, en particulier pour l'acide oxalique.

b) — On peut ainsi effectuer des oxydations sélectives, permettant de doser, par exemple, l'acide pyruvique en présence d'autres composés organiques.

c) — Une seule exception à cette influence du pH est à signaler: l'oxydation du méthanol, en nature, se fait à un pH optimum, correspondant à une concentration en acide sulfurique voisine de 6N.

d) — La diminution de la réactivité des ions  $\text{VO}_2^+$  à mesure que le pH s'élève a permis d'utiliser l'acétone, en milieu neutre, sans craindre de réduction de vanadium pentavalent.

L'auteur de la thèse a pu ainsi mettre au point une technique susceptible d'insolubiliser, par addition de carbonate monosodique, puis d'acétone, un mélange de vanadium pentavalent et de vanadium tétravalent, fait en milieu sulfurique. Cette méthode permet :

— soit de précipiter le vanadium total sans modifier l'équilibre du système  $\text{V}^{\text{V}}/\text{V}^{\text{IV}}$  ;

— soit, en opérant à froid, de séparer d'avec le vanadium des composés provenant de l'oxydation par les ions  $\text{VO}_2^+$  de certaines substances organiques.

e) — L'oxydation vanadique d'un groupement  $\text{CH}_3\text{CO}$ — donne de l'acide acétique, et celle d'un groupement  $-\text{COOH}$  en  $\alpha$  par rapport à une autre fonction oxygénée donne de l'anhydride carbonique, comme cela s'observe avec de nombreux oxydants ; on peut alors doser exactement des composés ne contenant que ces groupements (acide oxalique, acide pyruvique). Dans les autres cas, tels ceux du formaldéhyde et du méthanol, l'oxydation conduit à la formation d'acide formique ; l'acétone fournit le même composé, et en plus, une molécule d'acide acétique. L'acide formique produit étant encore très lentement oxydable par les solutions vanadiques il est difficile de réaliser une méthode quantitative pour l'analyse de ces corps utilisant l'oxydation par le vanadium pentavalent. Toutefois, la formation de l'acide formique peut servir à des recherches qualitatives utiles.

Votre Commission propose d'attribuer le Prix de Thèses Physico-chimiques à Monsieur GAUDEFROY.

**SECTION DES SCIENCES NATURELLES.**

par une Commission composée de :

MM. PARIS, RAOUL et CRÉTÉ, rapporteur.

Deux thèses ont été soumises à l'examen de la Commission. L'une, intitulée *De la caractérisation et du dosage des dérivés flavoniques* a pour auteur M<sup>me</sup> Jacqueline CORNILLEAU ; l'autre est présentée par M<sup>me</sup> Monique ROBERT-BOYER sous le titre *Etude quantitative de la thermorésistance des spores de Bacillus subtilis au cours des processus de tyndallisation*.

Le travail de M<sup>me</sup> CORNILLEAU, en s'adressant aux dérivés flavoniques dont on sait le rôle important qu'ils jouent dans les phénomènes de perméabilité et de résistance des capillaires, présente un intérêt de premier plan : il met au point leur dosage par un procédé nouveau et simple, dont l'efficacité est vérifiée par des expériences nombreuses portant sur des milieux variés, en particulier d'origine végétale.

Après avoir rappelé les méthodes colorimétriques antérieurement préconisées pour la caractérisation et le dosage des dérivés flavoniques, M<sup>me</sup> CORNILLEAU fixe son choix sur la réaction de la cyanidine, où l'on réduit les dérivés, par l'hydrogène naissant, à l'état d'anthocyanidol. C'est une méthode que l'on peut appliquer directement dans le cas de solutions non colorées ; sinon il faut commencer par séparer les dérivés flavoniques à l'état de laque par un gel d'alumine, puis on les remet en solution par addition d'un acide. M<sup>me</sup> CORNILLEAU, au lieu d'employer l'acide acétique préconisé par les inventeurs du procédé, utilise un excès d'acide chlorhydrique, qui donne une réaction plus rapide et permet d'obtenir ensuite l'hydrogène naissant par introduction de magnésium dans le milieu. Pour le dosage colorimétrique final, elle a mis au point des étalons à base de sels de cobalt.

Les dosages à la cyanidine ont été appliqués avec succès aux rutines commerciales, aux formes galéniques qui en contiennent, aux extraits végétaux. Sur les agrumes, ils ont permis de constater que l'écorce et la pulpe sont beaucoup plus riches en dérivés flavoniques que le suc contenu dans l'endocarpe. Les méthodes de dosage sont également applicables aux liquides physiologiques, urine et sang.

M<sup>me</sup> ROBERT-BOYER confirme méthodiquement les conclusions d'un certain nombre de chercheurs : la tyndallisation est un

procédé impropre à assurer une stérilisation certaine des solutés injectables.

Après avoir établi qu'il est parfaitement illogique d'assigner à la résistance des spores à la chaleur une température déterminée, quand les conditions de recherche ne sont pas parfaitement précisées, elle aboutit aux constatations suivantes : les solutés injectables du Codex, contaminés artificiellement avec des spores d'un *Bacillus subtilis* provenant d'une souche bien déterminée, ne sont pas stériles après tyndallisation ; le chauffage discontinu, caractéristique de la tyndallisation, ne serait pas plus efficace qu'un chauffage continu de trois heures à 70° ; des facteurs, autres que la chaleur, interviennent dans le procédé de Tyndall, par exemple le pH et la nature du liquide à stériliser, la température atteinte dans les intervalles de chauffage.

En définitive, les résultats obtenus par tyndallisation sont toujours incertains et, si, en pratique, on arrive souvent à d'heureux résultats, c'est que le nombre des spores par cm<sup>3</sup> est beaucoup plus faible que dans les expériences réalisées par M<sup>me</sup> ROBERT-BOYER, que le pH de ces solutions est souvent acide, favorisant la destruction des spores par la chaleur, que les substances médicamenteuses véhiculées sont douées parfois d'une activité sporicide.

Les thèses qui ont été soumises à l'examen de la Commission sont toutes deux excellentes, d'abord parce qu'elles représentent chacune un travail considérable, minutieusement mené, ensuite, parce qu'elles apportent aux Sciences pharmaceutiques des renseignements très précieux. Un classement nous étant demandé, nous proposons de placer en premier lieu la thèse de M<sup>me</sup> CORNILLEAU, comme mettant au point une méthode *vraiment originale* de dosage des dérivés flavoniques. M<sup>me</sup> ROBERT-BOYER confirme seulement, mais avec une précision scientifique rigoureuse, ce que l'on savait déjà de l'insuffisance de la tyndallisation pour obtenir de bonnes stérilisations. Cependant l'adoption systématique du procédé incriminé dans l'édition de 1949 de notre Pharmacopée est la preuve certaine que tout le monde scientifique n'est pas d'accord à ce sujet et les conclusions de M<sup>me</sup> ROBERT-BOYER devraient mettre fin à toute controverse. Aussi la Commission exprime-t-elle le souhait que l'Académie accepte également de décerner un prix à l'auteur de cette œuvre d'une utilité incontestable.

---

**SECTION DES SCIENCES BIOLOGIQUES.**

par une Commission composée de :

MM. CUNY, GRIFFON et CHOAY, *rapporteur.*

La Commission désignée pour l'attribution, par l'Académie, de deux médailles au titre de prix de Thèses (section des sciences biologiques), et présidée par M. CUNY assisté de M. GRIFFON et de moi-même, a examiné les deux thèses : celle de M<sup>lle</sup> TRAN-THI-AN et celle de M<sup>lle</sup> PON présentées à la Faculté de Pharmacie pour l'obtention du diplôme de Docteur de l'Université de Paris, qui lui ont été soumises.

La thèse de M<sup>lle</sup> TRAN-THI-AN a été soutenue le 12 juillet 1954. Elle a pour titre :

*Spécificité et mécanisme d'action de l'apyrase.*

*Application à la préparation*

*des acides adénosine-diphosphorique et 5-monophosphorique.*

Au cours d'une revue très détaillée, faisant office d'introduction, l'auteur y rappelle d'abord le fonctionnement de l'hydrolyse enzymatique des groupements phosphoriques, labiles de l'acide adénosine tri-phosphorique et indique comment l'apyrase, par sa double spécificité, peut agir à la fois sur l'acide adénosine-triphosphorique et sur l'acide adénosine di-phosphorique.

Puis sont examinés les caractères enzymatiques de l'apyrase (pH optimum d'action et nature des effecteurs) variant avec les origines et les conditions d'extraction et son rôle, en particulier dans la régulation du métabolisme cellulaire : ce rôle important, cette double spécificité et la répartition étendue de l'enzyme dans le monde animal et végétal, présentent un intérêt suffisant pour justifier le travail entrepris, d'autant plus que les apyrases obtenues jusqu'ici étaient insuffisamment purifiées et que leurs caractères n'étaient, de ce fait, pas assez précisés.

Après avoir énuméré les procédés d'extraction précédemment employés, Mlle TRAN-THI-AN décrit d'abord un mode d'obtention du substrat à l'état de sel de baryum d'une grande pureté et indique les méthodes employées pour le dosage du phosphore et de l'azote organique ; puis elle expose son mode de préparation de l'apyrase dérivé de celui décrit par THOAI, ROCHE et SALTMAN, à partir de pulpe de pommes de terre et indique son mode de purification personnel à l'éthanol faiblement concentré ainsi que ses essais d'adsorption au kaolin et le fractionnement supplémentaire par variation de température : l'apyrase puri-

fiée ainsi obtenue n'agit spécifiquement que sur l'acide adénosine tri-phosphorique et n'a aucune action sur les glycérophosphates, pyrophosphates et l'acide adénylique ; l'auteur précise, en outre, ses caractères d'homogénéité protéique à 80 % de pureté, en fait une analyse électrophorétique et vérifie l'action des effecteurs énoncée dans les travaux antérieurs.

La thèse se poursuit, dans sa deuxième partie, par l'étude du mécanisme de l'hydrolyse de l'acide adénosine tri-phosphorique sous l'action de l'apyrase : reprenant les essais effectués par BAILEY, Mlle TRAN-THI-AN montre, en utilisant des concentrations différentes d'apyrase et de substrat et par l'analyse chromatographique très détaillée de l'hydrolyse, qu'il y a compétition entre l'acide adénosine tri-phosphorique et l'acide adénosine di-phosphorique et que l'apyrase est un enzyme polyvalent dont l'affinité pour l'acide adénosine tri-phosphorique est supérieure à celle qu'il a pour l'acide adénosine di-phosphorique. Cette particularité va permettre l'utilisation de l'apyrase dans la préparation des acides adénosine di-phosphorique et adénosine mono-phosphorique.

Cette application constitue le troisième chapitre, qui n'est pas le moins intéressant de la thèse : il nous montre, après un exposé des méthodes chimiques employées jusqu'ici, comment l'utilisation de l'apyrase purifiée permet d'obtenir, à partir d'acide adénosine tri-phosphorique et non de muscle, des acides di-phosphoriques et mono-phosphoriques de pureté presque théorique avec des rendements allant de 70 % pour le premier à 90 % pour le deuxième.

La thèse de Mlle PON a été soutenue le 27 Octobre 1953, elle a pour titre :

*Etude comparée chimique et immuno-chimique des polysides extraits de S. typhi, S. paratyphi B et S. typhi murium.*

Mlle PON fait d'abord un bref historique des études effectuées sur la constitution antigénique des germes de Salmonelles et rappelle leur classification par WHITE et KAUFFMANN selon leur teneur en antigènes O (somatiques) et H (flagellaires) : cette classification présente un grand intérêt en clinique pour l'identification des germes.

La question s'est vite posée d'obtenir des fractions ayant les mêmes propriétés sérologiques que ces germes et d'identifier chimiquement les antigènes : laissant de côté les flagellaires qui sont de nature protéique, l'auteur étudie les somatiques, dont on savait déjà que la spécificité était liée à la fraction polysidique, à partir de germes appartenant au S typhi, para B et typhimurium. Reprenant les travaux de FREEMAN, Mlle PON effectue l'extraction de leurs polysides par hydrolyse acétique et la purification par précipitations successives alcooliques et acétiques :



les rendements sont de l'ordre de 2 grammes par 150 grammes de germes secs.

L'auteur passe ensuite à l'étude chimique des polyosides ainsi obtenus : sur les polyosides hydrolysés il détermine la quantité des sucres présents par application de la méthode de SOMOGYI-NELSON et compare ses résultats avec ceux donnés par la méthode de HAGEDORN-JENSEN, puis procède à l'identification et au dosage de chacun des sucres trouvés par chromatographie à partir de la méthode de DUBOIS-SMITH qui utilise la réaction colorée donnée par le phénol et l'acide sulfurique : aucune difficulté en ce qui concerne le rhamnose, mais pour séparer glucose, galactose et mannose, le mélange butanol-pyridine-eau utilisé gênait le dosage. Après tâtonnements l'auteur est parvenu à l'effectuer en lavant les chromatogrammes à l'éther et séchant sous vide pour éliminer les dernières traces de pyridine. L'analyse chimique confirmée par l'analyse immunologique de diverses préparations de polyoside T donne des résultats identiques ; par contre si l'analyse chimique des polyosides para B et T M donne des résultats voisins, leurs courbes d'hydrolyse sont nettement différentes : différentes sont aussi les courbes des précipitations observées au cours de leur étude immunologique ; celles-ci montrent également que ces précipitations de polyosides para B et T M sont constituées de trois fractions distinctes dont deux portent des motifs antigéniques communs avec le polyoside T, la troisième portant seule des motifs antigéniques spécifiques ; ces trois fractions seraient les mêmes dans les deux polyosides, mais l'inégalité de leurs proportions serait à l'origine des différences observées.

La thèse se termine par une discussion générale au cours de laquelle les résultats obtenus sont comparés à la composition antigénique figurant au tableau de WHITE-KAUFFMANN.

Les deux thèses, dont une très brève analyse vient de vous être présentée, constituent, l'une et l'autre, des travaux sérieux, intéressants dans leurs conséquences et qui ont rencontré, à diverses reprises, des difficultés très réelles ; dans les deux cas la présentation est bonne et la bibliographie importante.

Ces thèses sont évidemment toutes deux justiciables d'un prix de l'Académie ; mais l'ampleur du travail sur les polyosides des Salmonelles ainsi que l'effort tout particulier et nettement original (puisque, à notre connaissance, il n'en existe pas de précédent) qu'ont exigées la mise au point des études chromatographiques et la contribution immunochimique remarquable qui les complète, ont conduit votre Commission à vous proposer de décerner le premier prix (Médaille d'Or) à Mlle PON et le deuxième prix (Médaille d'Argent) à Mlle TRAN-THI-AN.

**PRIX DE L'ASSOCIATION DES DOCTEURS EN PHARMACIE.**

par une Commission composée de :

MM. MARTIN, LIOT et PÉRONNET, *rapporteur*.

Ce prix est attribué au meilleur travail imprimé paru dans l'année sur un sujet intéressant l'Histoire de la Pharmacie ; il est réservé aux étudiants en pharmacie et aux pharmaciens français.

Une seule candidature a été soumise à l'appréciation de la Commission, celle de Monsieur Pierre GIRARD qui a présenté un travail intitulé :

*Contribution à l'histoire de la Pharmacie en Savoie.*

(Thèse pour l'obtention du grade de Docteur en Pharmacie soutenue en 1954 devant la Faculté de Strasbourg).

Notre confrère est membre de la Société d'Histoire de la Pharmacie, donc particulièrement attiré par cette discipline.

Il divise son important ouvrage (210 pages) en cinq parties.

La première rappelle brièvement quelques données géographiques et historiques relatives au Duché de Savoie. Les quatre suivantes nous initient à toutes les phases de l'activité professionnelle (et extra-professionnelle) des apothicaires et des pharmaciens du pays de Savoie depuis les origines (vers les années 1300) jusqu'au Traité de Turin (1830) qui replace définitivement le Duché de Savoie sous la législation française.

Ces quatre chapitres correspondent à des étapes historiques de la profession savoir :

- des origines à la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle ;
- de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ;
- la Révolution française et l'Empire ;
- la Restauration sarde.

Enfin, dans une dernière partie, l'auteur donne une liste de 400 noms d'apothicaires et de pharmaciens ayant exercé leur art en Savoie de 1275 à 1860, liste où figurent entre autres le nom de Joseph-Louis BONJEAN le « botaniste de Chambéry » et celui du chimiste Fabien CALLOUD.

Ce travail, résultat d'un gros effort, repose sur des bases bibliographiques abondantes (379 références) puisées à des sources nombreuses et variées, principalement aux Archives départementales de la Savoie et de la Haute-Savoie ; il reproduit quelques documents privés des plus intéressants à connaître ; il est fort

bien présenté et soigneusement illustré. En bref, il apporte à l'Histoire de la Pharmacie une très importante contribution.

Votre Commission propose de récompenser Monsieur GIRARD en lui attribuant le Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie, pour l'année 1954.

**PRIX PROUZERGUE,**

par une Commission composée de :

MM. LEPRINCE, VELLUZ et DEBUCQUET, *rapporteur*.

Un seul candidat s'est présenté pour l'attribution du Prix Prouzergue 1954, Monsieur Jacques NAUROY, Pharmacien Capitaine, qui soumet sa thèse soutenue devant la Faculté de Pharmacie de Paris au jugement de la Commission.

Ce mémoire est intitulé : *Contribution à l'étude de la Pharmacopée marocaine traditionnelle — Drogues végétales.*

Il comporte deux parties essentielles précédées d'un bref exposé historique sur l'origine et l'évolution de cette Pharmacopée. A cet exposé fait suite le catalogue des drogues végétales utilisées par cette pharmacopée dont le plan d'études, pour chacune d'elles, se subdivise en chapitres. Terminologie — Historique — Habitat — Parties employées — Composition chimique — Propriétés thérapeutiques — Indications et modes d'emploi par les Marocains. L'auteur est ainsi amené à étudier ces drogues suivant l'ordre de la classification d'ENGLER. Dans une même famille, les plantes sont rangées par ordre alphabétique des noms latins accompagnés des noms français, arabes et berbères.

L'ampleur de cette énumération ne permet pas d'en donner ici les détails. On les consultera mieux, le cas échéant, et avec profit, en lisant ce mémoire de 128 pages complété convenablement par deux index alphabétiques bilingues et une bibliographie.

Quant aux travaux personnels, les recherches de M. NAUROY portent sur des études anatomiques, chimiques et pharmacodynamiques complétant ainsi des études fragmentaires de certaines plantes comme la scille, le gui du Maroc, le panicaut, le réséda blanc, etc...

En résumé dans cette pharmacopée marocaine on trouve :

Des produits utilisés uniquement en magie,

Des produits utilisés en médecine,

Des produits médicamenteux utilisés dans les rites magiques sans administration aux malades.

Ce triple point de vue est intéressant en ce sens que cette pharmacopée mentionne des drogues usitées au Maroc dès le VIII<sup>e</sup> siècle et provenant des civilisations grecque — latine — persane — égyptienne. Quant à celles de la Pharmacopée française, elles sont souvent détournées de leur emploi véritable.

Le travail auquel M. NAUROY s'est livré est considérable si l'on songe aux nombreuses sources auxquelles il a dû puiser. Cette thèse peut être très utile à tous ceux que la matière médicale étrangère intéresse. Elle vient du reste à l'appui d'une « Toxicologie au Maroc » publiée par l'un des membres associés de notre Académie.

En conséquence, la Commission propose que le Prix PROUZERGUE 1954 soit décerné à M. Jacques NAUROY qui trouvera dans ce témoignage une invitation à poursuivre ses travaux.

### PRIX CHOAY - CHAMPIGNY.

par une Commission composée de :

MM. FLEURY, CHEYMOL et LAGARCE, *rapporteur*.

Le prix CHOAY est un prix annuel d'une valeur variable déterminée chaque année, attribué par les héritiers de M. E. CHOAY à un interne ou à un ex-interne en Pharmacie des Hôpitaux de Paris digne d'intérêt en raison de sa situation et de la valeur de ses travaux scientifiques, travaux portant de préférence sur la Chimie biologique.

La Commission s'est réunie le 17 Novembre à la Faculté de Pharmacie. Il s'agissait de choisir entre 3 Candidats dont les noms avaient été retenus pour leurs titres et leurs travaux de Laboratoire.

Le choix a été particulièrement délicat entre 2 des candidats qui avaient tous deux des titres valables et justifiant de travaux scientifiques importants.

Persuadée de suivre la volonté des donateurs, spécifiant que les travaux devaient porter de préférence sur la Chimie biologique, la Commission a proposé à l'unanimité le nom de M. THEVENET, Maurice-Jean, ex-interne des Hôpitaux de Paris, Lauréat de la Faculté, licencié ès sciences, Chef de laboratoire d'Hormonologie à l'hôpital Tenon.

Ses recherches ont porté surtout sur les dosages des différents stéroïdes urinaires, la cortisone, l'A.C.T.H. et sur l'analyse micro-

chromatographique de ces stéroïdes qu'il poursuit avec M. CHEYMOU et M. HENRY dans son service de l'hôpital Tenon.

C'est pour ces intéressantes recherches que la Commission vous demande d'attribuer le Prix *Choay-Champigny* à M. THEVENET.

**PRIX ANTOINE MOUNEYRAT.**

par une Commission composée de :

MM. VALETTE, QUEVAUVILLER et CAVIER, *rapporteur*.

Lors de sa séance du 20 Octobre 1954 l'Académie de Pharmacie a désigné, en vue de l'attribution du prix Antoine MOUNEYRAT, le Jury suivant :

M. VALETTE, Président,  
M. QUEVAUVILLER, Membre,  
M. CAVIER, Rapporteur.

Le Jury a examiné les titres et travaux scientifiques de Monsieur Yves COHEN.

M. Yves COHEN est Pharmacien, licencié ès sciences (Certificats de Chimie biologique, de Physiologie générale et de Biologie générale) ; il est Diplômé d'études supérieures de la Faculté de Pharmacie de Paris (Certificats de Pharmacotechnie galénique et chimique et de Pharmacodynamie).

Il est interne des Hôpitaux de Paris, assistant au certificat de Pharmacodynamie, chargé de cours à l'École de Médecine et de Pharmacie de Rouen.

Il a effectué, sous la direction du Professeur VALETTE, des recherches originales dans les domaines de la Physiologie et de la Pharmacodynamie.

*En Physiologie*, il a mis au point une technique de détection histochimique de l'histaminase qui lui a permis de déterminer la répartition de cet enzyme dans les tissus animaux.

Il a imaginé une technique de perfusion vasculaire d'anse intestinale de Rat (*in vivo*), grâce à laquelle il a étudié le sort de l'histamine dans l'intestin grêle dans diverses conditions et notamment en rapport avec l'état de l'épithélium de la muqueuse.

Il a étudié le pouvoir d'inactivation du rein vis-à-vis de l'histamine et la distribution de l'histaminase rénale.

*En Pharmacodynamie*, M. Yves COHEN s'est attaché à l'étude des substituants du plasma sanguin.

L'exposé de toutes ces recherches a été fait à l'Académie des

Sciences, à la Société de Biologie ou a paru dans le *Journal de Physiologie*.

Au cours de ces travaux, M. COHEN a montré les plus solides qualités de chercheur.

Il travaille à nos côtés au laboratoire et nous avons pu souvent apprécier sa foi dans la recherche, son dynamisme, et son inlassable dévouement.

Aussi, le Jury est unanime pour proposer à l'Académie l'attribution du Prix Antoine MOUNEYRAT à Monsieur Yves COHEN.

**PRIX DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE  
DES PHARMACIENS,**

par une Commission composée de :

MM. FLEURY, Président, DELÉPINE, FABRE, GUERBET, JANOT, JOFFARD, MARTIN, PREVET, ROLLAND, VALETTE et WEITZ.

Rapporteurs : MM. GUERBET et VALETTE.

Prix de 100.000 francs destiné à récompenser un Pharmacien d'Officine française pour ses publications et ses travaux honorant la profession ou dont la vie professionnelle peut être citée en exemple.

Pour l'obtention de ce prix, huit candidats ont présenté une demande.

Quatre d'entre eux vous ont déjà présentés à l'occasion de candidatures antérieures. Ce sont :

MM. BRUNETEAU, de Niort,  
GUYOT, de Bordeaux,  
LLABADOR, de Nemours (Algérie),  
MOUNIER, de Tours.

Quatre candidats se présentent pour la première fois. Ce sont :

MM. BRAUN, d'Oberbronn (Bas-Rhin),  
BRIDON, de Mâcon,  
CLAVELLOUX, de Saint-Etienne,  
ROUSSELET, de Noisy-le-Sec.

*Monsieur Charles BRAUN* est titulaire, depuis 1954, du titre de Docteur en Pharmacie de l'Université de Strasbourg. Sa thèse a été consacrée à l'étude de la transmission de toutes les radiations à travers des verres colorés et des matières plastiques employées en lunetterie.

*Monsieur BRIDON*, de Mâcon, est Pharmacien depuis 1902. Il est Docteur en Pharmacie de l'Université de Lyon, sa thèse ayant

pour objet l'étude de quelques phénomènes de fluorescence d'origine mécanique et d'origine chimique. Monsieur BRIDON est Maître de Stage ; il a été Interne en Pharmacie des Hôpitaux de Lyon ; il exerce la Pharmacie à Mâcon depuis 50 ans. Il est Secrétaire général de l'Association des Pharmaciens de Saône-et-Loire, Secrétaire de la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de l'Est, Membre du Conseil d'Administration de l'Association des Pharmaciens de France, Membre correspondant de l'Académie de Pharmacie, Inspecteur des Pharmacies, Membre des Commissions de Contrôle de l'Assistance Médicale Gratuite, Membre de la Commission Sanitaire de l'Arrondissement de Mâcon, Chimiste Expert près des Tribunaux ; il a été Inspecteur et Chef de Service de la désinfection et de la détection de la Défense passive de 1938 à 1940.

L'activité de Monsieur BRIDON s'est manifestée par de très nombreuses publications, principalement dans le *Bulletin pharmaceutique de l'Est*. Ses articles concernent des études sur les formules du Codex, des notes de laboratoire, des articles de doctrines ou de déontologie, des analyses bibliographiques, des articles consacrés à l'Histoire de la Pharmacie, et même des articles humoristiques.

Monsieur Jean CLAVELLOUX est Pharmacien depuis Août 1950. Il a exercé successivement à Grand-Croix (Loire), puis à Saint-Etienne.

Sa thèse de Docteur en Pharmacie a été soutenue devant l'Université de Strasbourg. Elle se rapporte à un travail sur les eaux minérales du département de la Loire.

Monsieur CLAVELLOUX est, d'autre part, titulaire de certificats d'Hydrologie, de Sérologie, de Phytopharmacie, d'Optique et d'Acoustique.

Monsieur Albert ROUSSELET, est Pharmacien à Noisy-le-Sec, il est âgé de 72 ans. Il a soutenu, en 1910, une thèse intitulée : *Chimisme intestinal des graisses alimentaires et leur dosage en coprologie*.

Ce travail très important réalisé alors que Monsieur ROUSSELET était Interne à l'Hôpital Lariboisière a marqué une date dans le domaine de la coprologie. Les techniques décrites par Monsieur ROUSSELET ont été employées régulièrement par des générations d'analystes et certaines sont encore employées de nos jours.

Monsieur ROUSSELET a obtenu, en 1935, le Prix Péron de l'Académie de Médecine ; il est Pharmacien Commandant honoraire, Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire, et Croix de guerre.

Monsieur ROUSSELET a publié, soit seul, soit avec le Professeur GRIMBERT, un certain nombre d'articles qui ont paru dans le *Journal de Pharmacie et de Chimie*.

La carrière de Pharmacien d'Officine de Monsieur ROUSSELET

a été interrompue en 1944 par la destruction de son officine par bombardement, destruction complète.

A la suite de ce revers, Monsieur ROUSSELET a été nommé Inspecteur de Pharmacies, il a eu l'occasion d'installer la Pharmacie d'approvisionnement de la ville de Saint-Maurice pour les régions sinistrées. Il a actuellement repris son activité professionnelle à Noisy-le-Sec.

On peut dire que la carrière professionnelle de Monsieur ROUSSELET a été marquée à la fois par une longue activité professionnelle et également par un travail scientifique qui a laissé une trace importante.

Au cours des délibérations de la Commission, il a été remarqué que les différentes candidatures pouvaient être classées en trois catégories distinctes : deux candidatures, celles de MM. BRAUN et CLAVELLOUX, émanent de jeunes pharmaciens dont le titre principal est une thèse de Doctorat en Pharmacie. Malgré l'intérêt que présente chacune de ces thèses, elles ne font pas preuve d'originalité suffisante pour retenir l'attention.

Dans une seconde catégorie, on peut classer les candidatures de MM. BRIDON, BRUNETEAU et LLABADOR.

Chacun de ces pharmaciens est un membre remarquable de notre profession ; ils ont tous développé leur activité, professionnelle et extra-professionnelle, de manière à attirer sur eux l'attention. La partie la plus importante de cette activité relève du domaine historique, littéraire ou syndical.

La Commission a classé dans une dernière catégorie les candidatures de MM. GUYOT, MOUNIER et ROUSSELET.

Les titres de ces trois Confrères sont principalement professionnels.

Ils ont, d'autre part, apporté une contribution scientifique importante à notre profession.

Leurs publications scientifiques sont échelonnées tout au long d'une longue carrière.

Il a donc paru à la Commission que c'est dans ce dernier groupe qu'il fallait rechercher le lauréat.

Après en avoir délibéré, le choix de la Commission s'est arrêté sur Monsieur GUYOT.

Les titres de Monsieur GUYOT peuvent être résumés de la façon suivante :

Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe depuis le début du siècle, licencié ès Sciences, Lauréat de tous les Prix de la Faculté de Bordeaux, ancien Président de la Société de Pharmacie de Bordeaux, ancien Président de la Société de Zoologie agricole, Membre de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, Membre de la Commission Administrative du 8<sup>e</sup> Bureau de Bienfaisance de Bordeaux (depuis 50 ans), Membre correspondant de l'Académie de Pharmacie, Officier de l'Instruction Publique.

Monsieur GUYOT a exercé la Pharmacie d'Officine pendant



toute sa carrière au cours de laquelle s'échelonnent de très nombreuses publications (près de 100 publications scientifiques, compte non tenu de publications d'ordre professionnel ou déontologique) publiées pour la plupart dans le *Bulletin de la Société de Pharmacie de Bordeaux*.

Les nombreuses publications de Monsieur GUYOT concernent : l'analyse médicale, l'altération des médicaments, des aliments, ainsi que des méthodes d'identification des médicaments.

Monsieur GUYOT a aussi consacré un certain nombre de ses recherches à la Cryptogamie et à la Parasitologie végétale.

Ainsi que l'avait déjà signalé la Commission du C.N.O.P. réunie en 1953 en vue des Prix de 1954, les titres de Monsieur GUYOT correspondent bien à la définition du Prix que nous avons à attribuer et qui est destiné à récompenser un pharmacien d'officine de nationalité française pour ses publications et ses travaux honorant la profession et dont la vie professionnelle peut être citée en exemple.

Prix de 100.000 francs, destiné à récompenser un auteur ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, de nationalité française, pharmaciens ou non pharmaciens, pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir la thérapeutique d'un médicament nouveau.

Votre Commission a porté son choix sur Monsieur et Madame Jacques TRÉFOUEL pour l'ensemble de leurs travaux de Chimie thérapeutique.

Je tiens à préciser, dès l'abord, que si Monsieur Jacques TRÉFOUEL n'appartient pas à notre profession, c'est cependant vers les études pharmaceutiques qu'il s'est tout d'abord dirigé et c'est sous la direction d'un de nos plus éminents confrères, j'ai nommé Ernest FOURNEAU, qu'il a accompli la plus grande partie de ses travaux scientifiques. J'ajouterai que, tout au long de ces travaux, dont la première publication date de 1923, les noms de Jacques TRÉFOUEL et de Thérèse TRÉFOUEL se trouvent constamment associés. « J'ai eu la joie de poursuivre tous mes travaux avec ma femme, nous confie l'exposé de titres que j'ai eu à consulter, dans le Laboratoire de Chimie thérapeutique de l'Institut Pasteur que dirige le Maître de la Chimiothérapie française, Ernest FOURNEAU ».

Ces travaux ont, jusqu'à 1933, été consacrés à la Chimiothérapie antiprotozoaire : étude des dérivés de l'arsenic pentavalent dans la maladie du sommeil, la syphilis, le pian et l'amibiase, étude des urées des acides aminobenzoyl-amino-naphtaléniques dans la maladie du sommeil et des dérivés quinoléine-arsiniques dans le paludisme.

En 1935, une note à la Société de Biologie, signée de Jacques TRÉFOUEL, Thérèse TRÉFOUEL, NITTI et BOVET devait marquer une nouvelle orientation de la Chimiothérapie antibactérienne et

conférer à ses auteurs une renommée qui dépasserait bientôt nos frontières.

De la molécule de Prontosil dont DOMAGK avait montré l'activité antistreptococcique chez la Souris, les auteurs isolaient la partie active, à savoir le para-amino-phényl-sulfamide ou 1162 F, créant ainsi le premier terme d'une série chimique à laquelle la thérapeutique de nombreuses infections bactériennes devait être redevable de notables succès.

Une autre série, celle des sulfones, s'est révélée également féconde, notamment avec la diamino diphényl-sulfone (1358 F) et son dérivé diacétylé (1399 F), actives sur le pneumocoque, le gonocoque, le bacille de Hansen et le bacille de Koch.

Il faut citer également les recherches faites par les auteurs avec E. FOURNEAU, D. BOVET, H. STRICKLER, etc... de sympatholytiques de synthèse appartenant aux dérivés du benzodioxane (883 F) et du diphényl (1262 F) utilisés en clinique pour leurs propriétés cardiaques et au laboratoire pour caractériser les actions adrénaliniques. Certains de ces travaux ne vous sont d'ailleurs pas inconnus puisqu'ils ont été publiés dans le *Bulletin des Sciences pharmacologiques*.

Je n'ai, bien entendu, pas besoin de vous rappeler que Monsieur Jacques TRÉFOUEL est Directeur de l'Institut Pasteur, Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine ; mais peut-être dois-je mentionner plus particulièrement ses fonctions de Président dans un certain nombre d'Assemblées où les préoccupations pharmaceutiques sont parfois dominantes : Commission des Laboratoires Sérums et Vaccins du Conseil Supérieur d'Hygiène publique de France, Commission des Essais de Médicaments et Sous-Commission du Codex chargée des Sérums et Vaccins.

Madame Thérèse J. TRÉFOUEL est Chef de Laboratoire à l'Institut Pasteur. Tant à l'Académie des Sciences qu'à l'Académie de Médecine, elle a partagé un certain nombre de prix avec Monsieur J. TRÉFOUEL, comme elle a participé indéfectiblement aux travaux que nous avons cités et dont nous n'avons fait qu'esquisser l'importance. Un aussi bel exemple, je dirai un exemple aussi touchant, de collaboration constante nous dicte notre conclusion : Votre Commission vous propose conjointement les noms de Monsieur Jacques TRÉFOUEL et de Madame Thérèse J. TRÉFOUEL pour l'attribution du Prix du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens.

## RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES.

### Commissaires aux comptes :

MM. Félix MARTIN et F. LAGARCE, *rapporteur*.

Messieurs,

Les Commissaires que vous avez désignés pour vérifier les comptes de notre Compagnie viennent vous rendre compte de la mission que vous leur avez confiée.

Les opérations de l'année 1954 se traduisent comme suit :

### 1° ETAT DES DÉPENSES ET DES RECETTES DE L'ANNÉE 1954.

#### *Dépenses courantes.*

Secrétariat .....	196.000	
Impressions — Frais généraux .....	231.079	
Impressions (factures à payer) .....	175.000	
Médailles .....	20.536	
Cotisation .....	1.000	
Frais de Banque .....	1.911	
	<hr/>	
	625.526	625.526

#### *Dépenses pour mémoire.*

Prix Choay .....	50.000	
Prix du Conseil de l'Ordre .....	200.000	
Prix Mouneyrat .....	100.000	
	<hr/>	
	350.000	350.000
Versement à la Librairie Masson (Annales Pharmaceutiques Françaises) .....		264.600
		<hr/>
		1.240.126

#### *Recettes courantes.*

Cotisations .....	379.500	
Subventions des Membres de l'A.....	44.600	
Subventions .....	30.000	
Revenus .....	16.748	
	<hr/>	
	470.848	470.848

*Recettes pour mémoire.*

Don Choay .....	50.000	
Don du Conseil de l'Ordre .....	200.000	
Don Mouneyrat .....	100.000	
	<hr/>	
	350.000	350.000
Abonnements aux Annales pharmaceutiques fran- caises .....		264.600
Plus value du portefeuille .....		29.829
Excédent de dépenses .....		124.849
		<hr/>
		1.240.126

2°) ETUDE COMPARATIVE DES RÉSULTATS DES EXERCICES 1953-1954.

Les cotisations et revenus se maintiennent sensiblement aux mêmes chiffres que l'an dernier. Les subventions ont fléchi de 4.620 francs. Les frais généraux ont été comprimés de 11.000 frs. Dans les dépenses figurent pour 175.000 frs l'impression des brochures du Cent Cinquantenaire de l'Académie et un versement de 264.600 frs à la librairie Masson pour les Annales Pharmaceutiques Françaises.

3°) MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE.

L'examen de ce portefeuille accuse une plus value de 29.829 frs.

	Valeur boursière (31-12-1953)	Valeur boursière (31-12-54)
870 fr. rente 3 % 1945 N .....	16.704	20.010
840 fr. rente 3 % 1945 P .....	16.128	19.320
2.184 fr. rente 3 % Perpétuel N .....	43.243	
2.180 fr. rente 3 % Perpétuel N .....		50.866
540 fr. rente 3 % Perpétuel P .....	10.692	12.600
10.500 fr. rente 3,5 % 1952 .....	282.000	287.700
Bons du trésor .....	304.800	312.900
	<hr/>	
	673.567	
PLUS VALUE .....	29.829	
	<hr/>	
	703.396	703.396

4° SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 1954.

Portefeuille .....	703.396
Banque .....	53.413
Caisse .....	21.944
Chèques Postaux .....	10.732
	<hr/>
	789.485

Cotisations perçues d'avance .....	4.500	
Abonnement perçu d'avance .....	2.520	
Facture à payer .....	175.000	
ACTIF NET .....	607.465	
	789.485	
Notre actif net s'élève au 31 Décembre 1954 à.....		607.465
L'an dernier à pareille époque, notre actif net s'élevait à :		
Disponible .....	58.747	
Portefeuille .....	673.567	
	732.314	732.314
Il se trouve donc diminué de .....		124.849
qui correspond à l'excédent de dépense signalé d'autre part.		

5° PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 1955.

*Dépenses prévues.*

Frais de Banque .....	2.000
Secrétariat .....	200.000
Brochures séance annuelle, impressions, correspondance...	160.000
Médailles et Prix .....	30.000
Divers .....	30.000
	422.000

*Recettes prévues.*

Cotisations et dons .....	450.000
Subventions .....	50.000

6° CONCLUSIONS.

L'exercice 1954 s'est soldé par un excédent de dépenses de 124.849 francs justifiées par l'impression de la Brochure du Cent Cinquantenaire de l'Académie qui fait partie de frais exceptionnels et a été votée à l'unanimité par notre Compagnie.

Grâce à la plus value boursière de nos titres en Banque qui est pour cette année de 29.829 francs, alors que l'an dernier nous avions enregistré une moins value de 9.557 frs, notre actif net s'élève au 31 décembre 1954 à la somme de 607.465 francs.

Cette situation nous permettra de maintenir les cotisations à leur taux actuel.

Nous remercions nos fidèles donateurs qui nous ont permis de distribuer comme de coutume les Prix de l'Académie en récompense d'éminents travaux scientifiques. Nous remercions également très vivement les sociétaires qui nous ont adressé en plus de leur cotisation des versements bénévoles qui nous sont particulièrement précieux. Ils nous permettent en effet de couvrir des dépenses exceptionnelles de cérémonies diverses, frais de réceptions nécessaires pour maintenir en France et à l'Etranger le

prestige de notre Académie. Nous souhaitons que cette année encore nous puissions enregistrer de nouveaux gestes généreux.

En conclusion, Messieurs, votre Commission des Finances vous prie de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice 1954 et adopter les chiffres proposés pour 1955.

En terminant nous demandons de vous associer à nous pour adresser à notre sympathique et fidèle Trésorier, Monsieur GUERBET, toute notre gratitude pour la façon magistrale dont il assure la gestion des Finances de notre Société.

## PRIX DE L'ACADÉMIE DE PHARMACIE.

### I. — PRIX DE L'ACADÉMIE (*Extrait du Règlement*).

*Prix des Thèses.* — L'Académie décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Ces prix sont représentés par trois médailles d'or et trois d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences physico-chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles ; 3° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences biologiques (Décision de la Société de Pharmacie en date du 6 novembre 1935).

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de l'Académie dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si l'Académie juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

*Nota.* — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à l'Académie, avant la séance d'octobre (premier mercredi), cinq exemplaires de son travail ; il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

### II. — PRIX DE FONDATION.

*Prix Dubail.* — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1956.

*Prix Charles-Leroy.* — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec

séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906): Ce prix pourra être décerné en 1955.

*Prix Landrin* — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc... » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1956.

*Prix Pierre-Vigier*. — Prix annuel de 500 francs, créé par M<sup>me</sup> veuve Pierre VIGIER. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1955.

*Prix Antoine et Félix-Balland* (fondé en 1927). — Ce prix bienal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fût-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1955.

*Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie*. — L'Association des Docteurs en Pharmacie met annuellement à la disposition de la Société de Pharmacie un prix de 500 francs, qui pourra être distribué sous la forme de médaille et sera destiné à récompenser le meilleur travail imprimé paru dans l'année, sur un sujet intéressant l'Histoire de la Pharmacie. Ce prix, réservé aux étudiants en Pharmacie et aux Pharmaciens français, pourra être décerné en 1955.

*Prix Prouzergue*. — Prix annuel de 300 francs, « destiné à récompenser le pharmacien, de préférence militaire, ayant produit dans l'année le meilleur travail scientifique pur, ou la meilleure thèse de doctorat en pharmacie » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1955.

*Prix Choay-Champigny*. — Prix annuel, d'une valeur variable, déterminée chaque année, attribuée par les héritiers de E. CHOAY, à un interne ou un ex-interne en pharmacie des Hôpitaux de Paris, digne d'intérêt en raison de sa situation et de la valeur de ses travaux scientifiques, travaux portant de préférence sur la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1955.



*Prix Mouneyrat.* — Ce prix, de 100.000 francs, destiné à récompenser l'auteur de travaux de recherches inédits sur la chimiothérapie ou la pharmacodynamie, sera décerné en 1955, en mémoire du Professeur Agrégé Antoine MOUNEYRAT.

*Prix de l'Ordre National des Pharmaciens.* — Prix d'une valeur de 100.000 francs attribués par l'Académie de Pharmacie comme suit :

*Années impaires.*

1° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des publications ou travaux concernant l'analyse médicale.

2° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des travaux intéressant la législation, la jurisprudence, la déontologie ou la sociologie pharmaceutiques, l'Histoire de la Pharmacie, le Codex, ou plus généralement, tous travaux se rapportant aux attributions de l'Ordre National des Pharmaciens.

Ces prix pourront être décernés en 1955.

*Années paires.*

3° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien d'officine, de nationalité française, pour ses publications ou ses travaux honorant la profession, ou dont la vie professionnelle peut être citée en exemple.

4° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un auteur ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, de nationalité française, pharmacien ou non pharmacien, pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir la thérapeutique d'un médicament nouveau.

Ces prix pourront être décernés en 1956.

L'Académie de Pharmacie se réserve de décerner les prix de l'Ordre des Pharmaciens à des personnes n'ayant pas fait acte de candidature, mais dont les travaux auront particulièrement retenu l'attention de la Commission.

Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux, en triple exemplaire, à l'Académie, avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.



## TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Liste des Membres de l'Académie de Pharmacie .....	5
Composition du Bureau de la Société depuis 1803 .....	13
Composition du Bureau pour 1955 .....	16
Compte rendu des Travaux de l'Académie pendant l'année 1954, par M. A. QUEVAUVILLER, Suppléant du Secrétaire annuel.	17
Allocution de M. R. WEITZ, Président sortant.....	27
Allocution de M. A. GRIGAUT, Président pour 1955.....	30
« Léon GUIGNARD », par M. R. SOUÈGES .....	36
Rapports sur les Prix des Thèses présentées à l'Académie de Pharmacie :	
Section des Sciences physico-chimiques .....	47
Section des Sciences naturelles .....	50
Section des Sciences biologiques .....	52
Rapport sur le Prix de l'Association des Docteurs en Phar- macie .....	55
Rapport sur le Prix PROUZERGUE .....	56
Rapport sur le Prix CHOAY-CHAMPIGNY .....	57
Rapport sur le Prix Antoine MOUNEYRAT .....	58
Rapport sur les Prix de l'Ordre National des Pharmaciens ....	95
Rapport de la Commission des Finances .....	64
Prix de l'Académie de Pharmacie, Règlement .....	68





Imprimé en France.

---

Imprimerie Maurice Declume, Lons-le-Saunier — 79-55-425.  
Mars 1955 « Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 1955 — n° 4404 ».

